

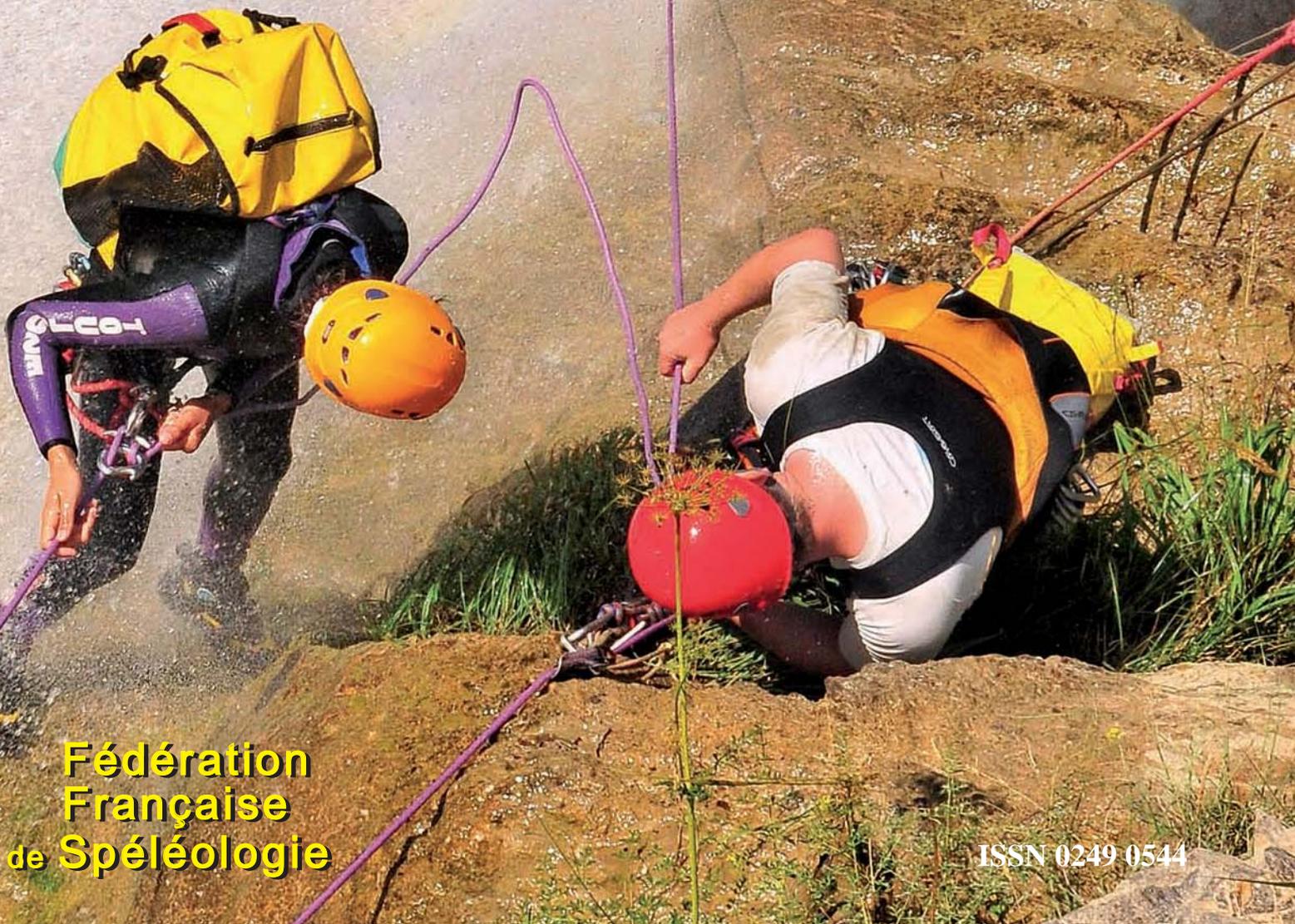
N°36 - 2011

Spelunca

Mémoires

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU

Canyonisme



Fédération
Française
de Spéléologie

ISSN 0249 0544

ETATS GÉNÉRAUX DU CANYONISME
du 10 au 12 septembre 2010

LES ACTES

Synthèses et coordination Jean-Louis Cauhopé et Marc Boureau



 **club alpin français**
fédération française des clubs alpins et de montagne



www.valleedossau-tourisme.com

L'énergie grandeur nature.



www.shem.fr

Photographies :
Marc Boureau, Olivier Gola, Laurent Poblan
Première de couverture : Olivier Gola

Rédaction :
Gildas Aubry de Maraumont, Djilali Boukabous, Marc Boureau,
Jean-Louis Cauhopé, Jean-Pierre Holvoet, Eric Maier, Eléonore Mauléon

Conception graphique :
Aurélie Klitting

Spelunca mémoires, une publication de la fédération française de spéléologie
ISBN : 978-2-900894-19-4
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2011
Imprimé en France, avril 2011



De gauche à droite

*Pascal VAUTIER (CNOSF), Nicolas RAYNAUD (Vice-Président FFCAM), Laurence TANGUILLE (Présidente FFS),
Pierre YOU (Président FFME), Jean-Pierre HOLVOET (Secrétaire Général de la CCI)*



SOMMAIRE

Préambule

<i>Présentation des actes</i>	<i>page 8</i>
<i>PRNSN</i>	<i>page 9</i>

Introduction

<i>Les élus fédéraux</i>	<i>page 13</i>
<i>Les élus locaux</i>	<i>page 19</i>
<i>Le Comité d'organisation local</i>	<i>page 23</i>
<i>Présentation des états généraux</i>	<i>page 25</i>

Les états généraux du canyonisme

<i>Le programme</i>	<i>page 28</i>
<i>Discours d'ouverture</i>	<i>page 30</i>
<i>Enquête et méthodologie</i>	<i>page 32</i>

Les tables rondes : synthèses

<i>Table ronde n°1 : connaissance des pratiquants</i>	<i>page 37</i>
<i>Table ronde n°2 : sécurité formation</i>	<i>page 40</i>
<i>Table ronde n°3 : accès aux sites et environnement</i>	<i>page 42</i>
<i>Table ronde n°4 : gestion de l'activité</i>	<i>page 45</i>

Conclusion des états généraux du canyonisme

page 47

Annexes

<i>Précisions méthodologiques et objectifs des enquêtes</i>	<i>page 55</i>
<i>Enquête 1</i>	<i>page 59</i>
<i>Enquête 2</i>	<i>page 77</i>
<i>Enquête 3</i>	<i>page 93</i>
<i>Enquête 4</i>	<i>page 105</i>

Lettre ouverte d'Eric Maier

page 113

Bilan du RIF et des EGC

page 119

Liste des participants

page 125

Partenaires du RIF et des EGC

page 127



PRÉSENTATION DES ACTES

Vous trouverez ci-après les actes des États Généraux du Canyonisme (EGC) qui se sont tenus à Louvie-Juzon.

Ils sont le résultat d'un travail mené depuis plusieurs mois par la Commission Canyonisme Interfédéral (CCI), le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) et le laboratoire PACTE, de l'Université de Grenoble/CNRS avec votre complicité.

Les résultats des tables rondes qui s'appuient sur l'enquête menée auprès de quelques 750 pratiquants sont riches d'enseignement et de propositions dont certaines sont déjà à l'œuvre, parmi lesquelles on peut citer :

- le nouveau site de la CCI,
- la rencontre annuelle et à la demande des CCID et CCIR.

Je vous invite à en prendre connaissance afin que tous ensemble nous fassions évoluer le canyonisme pour qu'il devienne une activité mature, respectueuse de l'environnement, source d'épanouissement et de bien-être.

Toutes les propositions émanant de ces travaux ne pourront se réaliser immédiatement, mais elles tracent la ligne à suivre et s'enrichiront des débats que les États généraux n'ont heureusement pas éteints et qui témoignent de la vitalité de notre activité.

Jean-Pierre HOLVOET
Secrétaire général de la CCI

PÔLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS DE NATURE

Partenariat PRNSN / CCI : observation des pratiquants

Le développement des sports de nature pose la question de la connaissance des pratiquants, de leur organisation et de leur relation avec les opérateurs au premier rang desquels les fédérations sportives de nature.

La Commission Canyonisme Interfédéral (CCI) s'est emparée de ce sujet en ciblant son observation sur les pratiquants de canyon, dont l'organisation fédérale est multiple. Le but était de connaître les caractéristiques de ces pratiquants, ainsi que leur avis sur certaines problématiques spécifiques, afin de mieux pouvoir répondre à leurs attentes.

Le Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN), mobilisé sur le sujet, a répondu présent afin de participer à la construction du recueil de l'information et de mener cette enquête auprès des pratiquants. L'expérience du travail effectué est d'une grande richesse pour le PRNSN qui souhaite initier cette dynamique d'observation à d'autres activités sportives de nature. Plusieurs écueils ont dû être évités afin d'aboutir à une vision « au plus juste » de la pratique sur le terrain. Malgré ces précautions, une représentation fidèle de la pratique n'est pas facile : quand considérer que l'on est un pratiquant de canyon ? Comment interroger la frange des pratiquants « libres », sans attaches au milieu fédéral ?

Ces questions devraient trouver des réponses cette année lors des nature & sports Euro'Meet, au travers d'un parcours thématique « connaissance et comportements des pratiquants et consommateurs ». Les participants vont essayer d'apporter des solutions concrètes et des expériences réussies dans ce domaine. La solution passera nécessairement par une mutualisation des connaissances des acteurs des sports nature au sens large.

Suite aux conclusions de ce travail, plusieurs pistes ont été envisagées pour compléter cette analyse sur les pratiquants de l'activité canyon :

- > pratiquer des études de fréquentations, afin de compléter un panel représentatif des pratiquants ;*
- > s'attacher à définir plus particulièrement les pratiquants encadrés par les professionnels, représentant une part non négligeable des usagers des canyons ;*
- > adopter un référentiel commun d'identification des pratiquants de canyon lors de la prise de licence au sein des trois fédérations associées à la gestion de l'activité.*

Finalement, et comme l'avait identifié la Commission Canyonisme Interfédéral (CCI), la démarche de recensement des pratiquants et de leurs attentes, sur un champ plus large que la pratique fédérée, est une expérience intéressante et très enrichissante. Elle est surtout un préalable indispensable à un plan d'action de développement de l'activité canyon qui considère l'ensemble de l'activité.

Pôle Ressources National Sports de Nature





INTRODUCTION AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANYONISME

Élus fédéraux

Élus locaux

Comité d'organisation local

Présentation des états généraux

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



**Monsieur Pierre YOU,
Président de la Fédération Française
de la Montagne et de l'Escalade**



Un rassemblement interfédéral de canyonisme, le septième, c'est l'opportunité de mesurer l'évolution de la discipline. Elle est visiblement aujourd'hui en plein essor et de ce fait confrontée à quelques difficultés : accessibilité aux sites de pratiques, surfréquentation, sécurité, etc. Est-ce à dire que tout développement n'entraîne que des problèmes insolubles ? Certes non !

La FFME, délégataire de l'Etat, a souhaité cogérer le canyonisme avec d'autres fédérations, FFS et FFCAM, dans une Commission Canyonisme Interfédéral (CCI) afin d'appréhender au mieux les problématiques. Nous défendons ensemble l'accessibilité aux sites par la médiation, quelquefois par des moyens juridiques, et la sécurité est un principe de base qu'il convient de renforcer. Le milieu associatif est à mon sens le plus apte à traiter l'ensemble des sujets posés avec une vision à long terme.

La pratique en club permet une pratique responsable, elle favorise la rencontre et la confrontation de points de vue. Un questionnaire, préparatoire aux états généraux du canyonisme, va permettre, nous l'espérons, un recueil plus large d'informations. Le rassemblement est un moment de convivialité mais aussi un moyen d'accélérer le processus de connaissance et la CCI va incontestablement s'enrichir de nouvelles données, de nouvelles idées. Le canyonisme pourra ainsi continuer à attirer de nouveaux adeptes dans un développement durable.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



**Madame Laurence TANGUILLE,
Présidente de la
Fédération Française de Spéléologie**



Bonjour à tous, 2010 sera l'année des États généraux du canyonisme en France. Pourquoi ce besoin de faire le bilan de cette pratique qui a gagné sa maturité même si elle est encore relativement jeune et qui suscite toujours plus de pratiquants dans un cadre fédéral ou non ?

Différentes études récentes ont mis en évidence la diversité des manières de pratiquer l'activité. Des pionniers aux clients des professionnels, tous ont influencé l'organisation de l'activité que ce soit la gestion des milieux naturels, les conditions d'accès, la formation des encadrants, etc.

Alors ce 7^{ème} rassemblement interfédéral nous est apparu comme le bon moment de faire le point sur ce qui constitue aujourd'hui une activité dont le positionnement reste encore une source d'enjeux importants.

Les États généraux ont été organisés par la Commission Canyonisme Interfédéral rassemblant la FFS, la FFME (fédération délégataire) et depuis peu la FFCAM, sur proposition de la FFS. Elle a pour but de suivre le plan d'action validé par les trois fédérations afin d'homogénéiser les différentes pratiques mais aussi les cursus de formation. Au terme de ces 3 jours, je ne doute pas qu'un nouvel essor donnera à cette activité la totalité des ambitions portées par la CCI, je vous souhaite un rassemblement studieux mais néanmoins convivial.



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



**Monsieur Georges ELZIERE,
Président de la Fédération Française
des Clubs Alpains et de Montagne**



La descente de canyon est une activité particulière qui a toute sa place parmi les activités de montagne. Elle permet la découverte d'un milieu naturel d'exception, elle nécessite endurance et technicité. Les pièges que renferme cette activité sont nombreux et imposent des règles de sécurité et un engagement collectif.

Cette discipline est de plus une formidable « porte d'entrée » sur les activités de montagne, notamment auprès des plus jeunes. C'est un point fort que nos cadres doivent maîtriser afin de transmettre la culture montagnarde à la jeune génération.

Néanmoins la descente de canyon est menacée et son développement demande un travail de coordination et de solidarité ; c'est pourquoi nous sommes très satisfaits de la nouvelle Commission Canyonisme Interfédéral à trois fédérations avec la FFS et la FFME. Nous attendons également beaucoup des États généraux pour donner un sens à notre action collective en liaison avec les pratiquants.

Bonnes descentes et bons échanges pour ce 7^{ème} Rassemblement Inter Fédéral de descente de canyon.





LES ÉLUS LOCAUX

**Monsieur Patrick LABERNADIE,
Maire de Louvie-Juzon**



Permettez-moi de féliciter et de remercier tous ceux et celles qui se sont impliqués pour organiser à Louvie-Juzon ces journées d'échanges.

Certes, notre vallée est connue pour la qualité de son environnement, mais y passer quelques jours vous permettra certainement d'en apprécier toutes les subtilités.

A Louvie-Juzon, comme dans toute la vallée, les Ossalois sont très attachés à leur terre qu'ils ont su entretenir et protéger depuis des décennies. De part, votre activité qui sort des entiers battus, vous savez reconnaître et profiter de la qualité de ces territoires. Je suis intimement persuadé que nous saurons ensemble protéger et non sanctuariser ce que nous avons de plus cher.



**Monsieur Robert CASADEBAIG,
Maire de Laruns, Vice-président de
la CCVO, Président de l'Office de
Tourisme de Laruns-Artouste.**

Le Maire de Laruns, se réjouit de l'organisation en vallée d'Ossau du 7^{ème} Rassemblement Interfédéral de descente de canyon entre le 10 et le 12 septembre 2010. Les atouts naturels de notre vallée sont l'expression de la richesse de notre territoire et le choix de ce rassemblement sur les terres et les eaux ossaloises le démontre parfaitement. La commune de Laruns offre les plus beaux sites de descentes de canyons et la fréquentation durant l'été que nous venons de vivre en témoigne. Ce rassemblement national va permettre à des passionnés venant de tout le territoire français, de découvrir notre belle vallée d'Ossau. Je souhaite que l'accueil qui vous sera fait, vous donnera à tous, l'envie d'y revenir et de promouvoir ce territoire de montagne préservé, comme une valeur inestimable, tant par la qualité et la beauté de ses sites que par les hommes qui l'occupent.

C'est un honneur pour la vallée d'Ossau et pour la commune de Laruns d'avoir été choisies pour l'organisation de cet événement sportif d'envergure dont les maîtres mots sont compétence, convivialité, sécurité et environnement. Notre histoire, notre culture et nos traditions seront pour vous un moment de rencontres privilégiées et pour nous, avec vous, un moment d'échanges qui ne demandera qu'à être renouvelé.



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



FFS
fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

**Monsieur Francis COUROUAU,
Président de la Communauté de
Communes de la Vallée d'Ossau et
Conseiller général du Canton d'Arudy**



Les dix, onze et douze septembre prochains, la vallée d'Ossau accueillera les États Généraux du Canyonisme, organisés à Louvie-Juzon dans le cadre du septième Rassemblement Inter Fédéral de Canyon.

Ces deux évènements, proposés conjointement, démontrent à quel point la vallée d'Ossau est un terrain de jeux propice à la pratique du canyonisme : la qualité et la variété de nos sites en font incontestablement l'un des spots les plus prisés des Pyrénées !

Ces journées d'échanges, de réflexion et d'activités seront à coup sûr l'occasion pour leurs nombreux participants de découvrir ou de redécouvrir les différents canyons ossalois.

Je ne peux également que vous inciter à profiter des nombreux attraits de cette magnifique vallée, aux multiples visages, s'étalant entre le Piémont pyrénéen et les plus hauts sommets du Béarn. Et si vous n'en avez pas le temps, revenez nous rendre visite lors de vos prochaines vacances !

Ici, la nature est vraiment préservée et les beautés du patrimoine se déclinent à l'infini. Au nom du conseil de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, je vous souhaite un agréable séjour.



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL

Comité d'Organisation Local (COL)



23

Sous l'impulsion de la FFS, ce 7^{ème} rassemblement inter fédéral vous est proposé grâce au travail d'une équipe rassemblant des bénévoles des trois fédérations. Mettant à votre disposition leur passion du canyoning, leur disponibilité, leur engagement et leur connaissance du terrain, nous tous qui avons oeuvré, un peu, beaucoup, parfois à la folie, vous souhaitons un très bon rassemblement. Durant celui-ci, n'hésitez pas nous interpeller, à nous questionner, à nous rencontrer.

En parallèle, une équipe FFS a oeuvré pour la tenue des États Généraux du Canyoning, en s'appuyant sur les résultats d'une enquête d'ampleur nationale. Cette occasion unique de débattre de l'état des lieux de l'activité, entre pratiquants ou officiels des fédérations, mais aussi en accueillant des élus et grands acteurs de l'Etat, est un rendez-vous que nous vous conseillons particulièrement. Votre présence sera le meilleur gage de l'intérêt que nous portons tous à la pérennisation de l'activité.

Bienvenue à tous en Vallée d'Ossau pour partager nos sites de canyoning et la convivialité qui est le maître mot de cette discipline pratiquée en collectivité. Découverte des rivières de montagne, technicité, passages ludiques, entraide, recherche du cheminement, observation et respect du milieu, l'eau et la roche, et bien d'autres valeurs et richesses du milieu seront votre quotidien durant ces trois journées.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



PRÉSENTATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANYONISME

Chers ami(e)s,

2010 restera une année importante dans l'histoire du canyonisme. Fin mars, la CCI (Commission Canyonisme Interfédéral), qui regroupait jusqu'à cette date la FFME, fédération délégataire pour le canyonisme, et la FFS s'est élargie et a intégré la FFCAM. Ensemble nous avons décidé d'organiser un audit afin de préparer les états généraux du canyonisme qui se dérouleront en septembre dans les Pyrénées, et qui je l'espère regrouperont des pratiquants issus de nos fédérations mais aussi d'horizons beaucoup plus larges comme des professionnels et des non fédérés.

Issu à l'origine d'activités de montagne mêlant les techniques d'escalade, de spéléologie, et d'eau vive, le canyonisme est devenu une activité à part entière. Il possède son histoire, ses techniques, son vocabulaire et ses propres références, tous ces éléments qui servent à définir une culture. Après un quart de siècle de gestion fédérale, la CCI vous propose de faire un point sur l'activité qui nous passionne. Bilan d'un côté, photographie de qui sont les pratiquants en 2010, l'accès aux sites et la sécurité, les perspectives d'avenir seront les thèmes abordés lors des états généraux du canyonisme de septembre. Si l'activité « canyonisme » relève d'une cogestion des trois fédérations au sein de la CCI, force est de constater qu'une partie des pratiquants reste en dehors des systèmes fédéraux.

Vouloir gérer une activité nécessite de prendre en compte l'ensemble des pratiquants et n'exclure personne. C'est pourquoi nous avons choisi le RIF, manifestation regroupant les passionnés bien au-delà des fédérations, pour accueillir les états généraux. J'espère que chacun pourra s'exprimer librement lors des différentes tables rondes.

Le RIF est avant tout une manifestation conviviale durant laquelle chacun partage sa passion dans la bonne humeur. Je souhaite que cette convivialité contamine les séances de travail des états généraux, afin qu'ensemble nous puissions être productifs dans une ambiance agréable et chaleureuse.

Comme chaque année, vous retrouverez tous les ingrédients qui font de ce deuxième week-end de septembre un moment phare du canyonisme en France : stands, repas festifs, animations, descente de canyons seront bien entendu de la partie. Les premiers états généraux du canyonisme se dérouleront en parallèle au rassemblement sur le même site. Ces états généraux, avec l'aide du ministère des sports, vont permettre de nous questionner autour de tables rondes sur les points suivants :

- > Mieux connaître les pratiquants
- > Sécurité et formation
- > Accès aux sites et environnement
- > Gestion de l'activité « canyonisme »

Sont invités à venir pratiquer dans les canyons autour de Louvie-Juzon :

- > Les licenciés des trois fédérations (FFCAM, FFME et FFS)
 - > Les pratiquants non licenciés (moyennant la souscription d'une assurance temporaire)
 - > Les pratiquants étrangers
 - > Les professionnels du canyonisme exerçant sur les Pyrénées Atlantiques et départements limitrophes.
- Souhaitant vous voir nombreux, je vous souhaite à tous un bon rassemblement.

Marc Boureau, coordinateur des EGC 2010





LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANYONISME

Le programme |
Discours d'ouverture
Enquête et méthodologie |

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

LES ÉTATS GÉNÉRAUX : LE PROGRAMME

VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2010

- 9h** *Introduction des états généraux et présentation des tables rondes*
- Discours d'ouverture des EGC : Jean-Pierre Holvoet, Secrétaire général CCI
 - Présentation du travail réalisé à partir de l'enquête : Jean-Louis Cauhope
 - Organisation des tables rondes et modalités pratiques
 - Présence des fédérations organisatrices, des élus et des Ministères

- 10h-12h** *Table ronde n°1 : mieux connaître les pratiquants*
- Lieu : salle bleue
 - Animateur : Bertrand Laurent
 - Présentation de l'analyse des questionnaires : Emmanuel Félix-Faure
 - Représentants fédéraux : G. Aubry (FFME), J-L Cauhope (FFS), E. Mauléon (FFCAM)

- 10h-12h** *Table ronde n°2 : sécurité et formation*
- Lieu : salle Lapuyade
 - Animateur : Thierry Colombo
 - Présentation de l'analyse des questionnaires : André Suchet
 - Représentants fédéraux : N. Apicella (FFME), Y. Kaneko, D. Rappin



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2010

9h30-11h30 Table ronde n°3 : accès aux sites et environnement

- Lieu : salle bleue
- Animateur : Bertrand Laurent
- Présentation de l'analyse des questionnaires : André Suchet
- Représentants fédéraux : N. Apicella (FFME), E. Alexis (FFS), J. Bourdeu (FFCAM)

9h30-11h30 Table ronde n°4 : gestion de l'activité « canyoning »

- Lieu : salle Lapuyade
- Animateurs : Jean-Louis Cauhope
- Présentation de l'analyse des questionnaires : Emmanuel Félix-Faure
- Représentants fédéraux : G. Aubry (FFME), M. Boureau (FFS), D. Rappin (FFCAM)

19h Discours officiel et discours des états généraux et du RIF - Podium RIF

- Animateur : Jean-Pierre Holvoet, Secrétaire général CCI
- Discours : Pierre You (FFME) Laurence Tanguille (FFS), Nicolas Raynaud (FFCAM)
- Gildas Aubry (FFME), Marc Boureau (FFS), Didier Rappin (FFCAM), élus, ministère

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2010

Clôture et synthèse des États Généraux du Canyoning

- Lieu : salle bleue
- Animateur : Bertrand Laurent
- Discours d'accueil Jean-Pierre Holvoet

Synthèses des tables rondes

- Rapporteur 1 : Jean-Louis Cauhope
- Rapporteur 2 : Thierry Colombo
- Rapporteur 3 : Didier Rappin
- Rapporteur 4 : Gildas Aubry

Synthèse générale et travail à venir
par le Secrétaire général de la CCI

Questions /réponses avec la salle

Discours de clôture



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

DISCOURS D'OUVERTURE

En tant que Secrétaire général de la Commission Canyonisme Interfédéral (CCI), j'ai le grand plaisir d'ouvrir les premiers Etats Généraux du Canyonisme (EGC) organisés et souhaités par la CCI qui regroupe les 3 fédérations que sont la FFME, la FFS et la FFCAM.

Merci à tous de votre présence. Je suis persuadé qu'à l'issue de nos échanges, qui, je l'espère seront riches et passionnés à l'image de chacun d'entre nous, nous pourrions envisager ensemble les moyens les plus adaptés pour répondre aux attentes de tous les pratiquants. Avant de vous préciser ce qui a conduit la CCI à mettre en place ces EGC et à consulter les pratiquants de tous bords, je voudrais vous éclairer sur la CCI et sur son fonctionnement, tant il est vrai que cette instance souffre d'un défaut de communication et est insuffisamment connue de la plupart d'entre vous.

La CCI est née d'une volonté commune de la FFME, délégataire pour l'activité et de la FFS, acteur historique de mettre en commun leurs connaissances, leurs expertises et leurs moyens pour gérer le canyonisme et les accès aux sites de pratique.

Depuis février 2010, constatant l'implication locale de la FFCAM dans plusieurs départements, la CCI l'a naturellement intégrée.

La convention qui lie les 3 fédérations précise que la CCI prend ses décisions à l'unanimité des présents, élabore un rapport d'orientation comportant des actions chiffrées, qui après l'aval des conseils d'administration ou des comités directeurs de chacune des 3 fédérations est alors mis en œuvre. Il faut bien reconnaître que ce processus démocratique, s'il permet l'implication effective de chacune des fédérations constitue néanmoins un frein pour la réactivité de la CCI.

C'est ainsi qu'a été réalisé le manuel technique canyon, que s'est effectué le recensement de tous les canyons français, qu'est né le réseau d'alerte, que la charte canyon attitude et la charte de l'équipeur ont vu le jour, qu'il a été possible de donner une définition acceptée par tous du canyonisme, de définir des normes de classement technique des canyons et des normes d'encadrement et que l'on tend vers une harmonisation des cursus de formation.

La CCI nationale peut se décliner au niveau des départements. En fonction des forces en présence, les comités départementaux de 2 ou des 3 fédérations signent une convention type pour créer une CCID. C'est le cas dans le 65 et le 31. A la Martinique seules la FFME et la FFS se sont alliées pour mettre leur compétence et leur force de travail en commun. Dans d'autres départements, le mode de gestion du type CCID a été élargi afin de permettre la participation d'autres acteurs tels que les professionnels par exemple.

Précisions complémentaires, la CCI s'entoure chaque fois que nécessaire de l'expertise et de l'expérience de personnes n'étant pas forcément fédérées dans l'une ou l'autre des fédérations tels les professionnels ou des personnes ressources connaissant bien les problématiques de terrain. Durant ces EGC, nous aurons l'occasion d'aborder le rôle, la place et l'intérêt de la CCI et de son organisation.

Mais venons en à ce qui nous rassemble aujourd'hui, à ce qui justifie votre présence.

Si la CCI a décidé de réunir les 1^{ers} états généraux du canyonisme, c'est essentiellement parce qu'après plusieurs décennies d'existence l'activité a pris un essor important, est devenue mature, s'est dédouanée des activités dont elle est issue tels les sports de montagne, la spéléologie et les activités d'eau vive.

Ces EGC devraient donc permettre de mieux connaître les pratiquants, de faire valoir et enrichir nos offres de formations et nos actions de prévention des risques, de mieux appréhender l'environnement canyon, de réfléchir à un modèle de gestion et de développement concerté de l'activité et de dégager des orientations fortes pour les années à venir.

Ils permettront également de mettre l'activité en pleine lumière et d'y associer de nombreux partenaires parmi lesquels les pouvoirs publics ne sont pas les moindres.

Mais ne nous y trompons pas, si le canyonisme est devenu une activité à part entière, avec son histoire, son vocabulaire, ses techniques et son matériel propre, la connaissance de ses pratiquants reste encore bien insuffisante. En effet, les modes de recensement sont différents d'une fédération à l'autre ce qui ne permet guère de comparer les données de chacune d'elles sans parler d'un nombre non négligeable de pratiquants non fédérés. Dans ces conditions comment mener des actions efficaces lorsqu'on ne connaît pas précisément la cible.

Les trop nombreux accidents qui ont émaillé plus de 25 ans de canyonisme militent pour des actions de prévention permettant d'éviter les situations à risque. Ils militent également en faveur d'un renforcement des formations, de leur harmonisation et de la prise en compte d'une façon adaptée des dangers de l'eau vive en canyon. En effet, il ne sert pas à grand chose de savoir faire un bac ou un stop, de savoir lire les mouvements de l'eau voire de nager comme un poisson si l'on se retrouve face à une crue soudaine ou coincé sur une corde sous cascade. Je note qu'un travail important de la CCI a été mené sur ce registre et que nous travaillons actuellement sur un outil d'aide à la décision, afin que chacun apprenne la culture du renoncement. Sur ces questions, je ne doute pas de la pertinence de vos propositions, ni d'un rapprochement avec nos amis de l'eau vive qui ont certainement beaucoup à nous apporter.

La pérennisation de l'activité, le partage des canyons avec d'autres utilisateurs et les problèmes d'accès aux sites mobilisent beaucoup d'entre nous. Malheureusement cela se fait trop souvent de façon désordonnée et il est parfois difficile pour nos interlocuteurs de savoir qui gère quoi. Le réseau d'alerte mis en place par la CCI devrait permettre une meilleure prise en compte de ces questions et a le gros avantage de mobiliser tous les acteurs de terrain. Dans la même veine, l'impact écologique de nos pratiques est souvent décrié sans que de réelles études partagées aient été menées. N'est-il pas temps que nous nous préoccupions tous ensemble de cette problématique ?

Enfin la CCI s'est interrogée sur la pertinence de la gestion actuelle du canyonisme. La CCI trop souvent méconnue et qui, c'est indéniable, doit faire des efforts indispensables de communication, est-elle la mieux adaptée pour répondre aux attentes de tous les pratiquants ? Certains, et j'ose le dire ici sans tabou, préconisent que l'activité soit gérée par une confédération, d'autres dont je suis que la CCI bénéficie d'une plus large autonomie. Mais la liste n'est pas close et ce qui doit primer avant tout c'est le réalisme de nos propositions et la certitude qu'elles pourront devenir demain réalité.

Je vous souhaite à tous de riches et fructueux débats et m'engage pour la CCI à rendre compte des débats et des propositions qui se feront jour et qui engageront les trois fédérations qui vous invitent aujourd'hui.

Jean-Pierre HOLVOET,
Secrétaire général de la CCI



PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE ET DE SA MÉTHODOLOGIE

Objectifs initiaux

Les résultats présentés proviennent d'une enquête déployée auprès de 749 pratiquants de canyon. Les principaux objectifs identifiés au préalable étaient :

- Connaître les pratiquants de canyon (Qui sont-ils ? Comment pratiquent-ils ?...).
- Connaître l'avis des pratiquants de canyon sur certaines problématiques spécifiques (sécurité, formation, environnement, structuration de la filière...).
- Alimenter les débats prospectifs lors des tables rondes des États Généraux du Canyonisme.

32

Les intervenants

Travail initié par la Commission interfédérale canyon représentante des trois fédérations regroupant les pratiquants de canyon (FFME, FFS, FFCAM).

- Définition des objectifs et des problématiques et cibles
- Conception des questionnaires
- Déploiement de l'enquête

Pôle Ressources National Sports Nature

- Gestion de l'enquête en ligne
- Traitement des données
- Analyse et mise en forme des résultats

Laboratoire PACTE, de l'Université de Grenoble/CNRS

- Analyse et mise en forme des résultats

Connaître les pratiquants de canyon (Qui sont ils ? Comment pratiquent ils ?...)

Les clients « encadrés » par un professionnel et les pratiquants « hors structures fédérales » ne sont pas, ou très peu, représentés dans cette étude alors qu'ils constituent les 2/3 des pratiquants rencontrés dans l'activité.

Nous ne pouvons donc pas considérer cette étude comme représentative de l'ensemble de la pratique du canyon en France.

Néanmoins, indépendamment d'un souhait de représentativité, nous pouvons considérer l'intérêt de ces réponses pour un débat fédéral et associatif.

Ce sont effectivement les personnes « impliquées » qui ont répondu aux questions, c'est-à-dire le public actuel ou potentiel du milieu fédéral. Autrement dit, cette enquête n'a pas touché l'ensemble des usagers des sites canyon, mais la « cible clientèle » des fédérations sportives.

L'enquête peut donc répondre aux deux autres attentes :

- **Connaître l'avis des pratiquants de canyon sur certaines problématiques spécifiques (sécurité, formation, environnement, structuration de la filière...).**
- **Alimenter les débats prospectifs lors des tables rondes des États Généraux du Canyonisme.**



Même si cette étude ne représente pas l'ensemble des pratiquants du canyon parce qu'elle n'a touché qu'un nombre restreint de clients encadrés par un professionnel ou évoluant hors structure fédérale, elle n'en présente pas moins un intérêt certain du fait que ceux qui ont répondu sont pour la plupart des personnes « impliquées » dans l'activité.

Cette étude concerne donc plus particulièrement les pratiquants qu'André Suchet qualifie « d'adeptes-hédonistes ».

Remarque

Le déploiement de l'enquête oblige également à ne pas utiliser un certain nombre de résultats qui pourraient induire en erreur. Par exemple, le nombre de fédérés à l'une ou l'autre des fédérations est irréaliste, en l'occurrence il reflète simplement une meilleure diffusion au sein de la FFS qu'au sein de la FFCAM et de la FFME. L'ensemble des résultats portant sur le poids relatif des fédérations ne sont donc pas intégrés aux documents.





LES TABLES RONDES : SYNTHÈSES

Table ronde n°1 : connaissance des pratiquants

Table ronde n°2 : sécurité formation

Table ronde n°3 : accès aux sites et environnement

Table ronde n°4 : gestion de l'activité



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

TABLE RONDE N°1 : CONNAISSANCE DES PRATIQUANTS

Animateur : Bertrand Laurent

Présentation analyse du questionnaire :

Emmanuel Félix Faure (Pôle Ressources National Sports Nature)

Secrétaire de séance : Jean-Louis Cauhopé

Participants : cette table ronde a réuni douze membres des trois fédérations ainsi que le représentant du CNOSF et un professionnel du canyoning, responsable de cette activité au centre UCPA de Saint-Lary (Hautes-Pyrénées).

Les pratiquants

Bien que minoritaires, les femmes représentent 14 % des pratiquants, ce qui est un pourcentage non négligeable comparé à d'autres activités sportives.

Selon l'étude, l'âge moyen du pratiquant est de 39 ans. Les jeunes représentent une faible proportion des pratiquants en comparaison d'autres sports de nature mais a-t-on touché les jeunes qui découvrent le canyon par l'intermédiaire des centres de vacances ?

Les niveaux d'étude élevés sont sur-représentés au regard de la répartition des diplômes de la population française. De même en ce qui concerne les catégories socio-professionnelles supérieures, alors que très peu de pratiquants sont sans emploi ou retraités.

Alors que 23,4 % de la population française vit en milieu rural, 46 % des canyonistes habitent en zone rurale. Il y a donc un lien fort entre canyoning et résidence hors agglomération.

La découverte de l'activité

La découverte de l'activité se fait majoritairement par des amis (58 % et, si on isole les non fédérés, ce taux monte à 77 %), dans un cadre informel et en club (28 %). Le recours à un professionnel pour une première initiation n'étant que de 14 %.

Le représentant régional de l'UCPA nous indique que le canyon se pratique sur 3 types de stages : stages ados, stages adultes, stages multisports et aussi un raid itinérant multisports. Assez peu de personnes reviennent pratiquer l'activité (20 %) et la majorité d'entre elles n'est pas là pour un apprentissage technique mais pour l'ambiance et le groupe. Beaucoup vont d'une activité à l'autre (canyon, vtt, etc.). L'âge des participants varie en moyenne de 30 à 40 ans.

Peut-être serait-il intéressant de mener une étude auprès de structures comme l'UCPA sur le public qu'elles touchent, le nombre de fois que les clients reviennent ? A quel rythme ? Les tranches d'âge avec lesquelles elles travaillent.

Fréquence des sorties – périodes de pratique

23 sorties par an, en moyenne, correspondent à une pratique régulière de l'activité. 14 % des répondants pratiquent à titre occasionnel (moins de 5 sorties par an), à l'opposé des 13 % qui réalisent plus de 50 sorties chaque année.

Si la grande majorité pratique en été et au printemps, près de 20 % des pratiquants descendent également des canyons en hiver, la pratique de l'activité s'étale donc sur toute l'année.



Le nombre de kilomètres parcourus par sortie est relativement élevé (238 km) quand on sait que la moitié environ des pratiquants habite en zone rurale, donc plus proche des canyons. Peut-être une volonté de découvrir de nouveaux sites de pratiques ?

Les facteurs limitant la pratique sont essentiellement le manque de disponibilité lié à l'activité professionnelle, l'éloignement des sites et la vie de famille. Le coût lié aux matériels et aux déplacements n'est pas vécu comme un frein important, ceci est à relier à la situation socio-économique des pratiquants.

Les valeurs véhiculées

La beauté des lieux d'abord, puis le plaisir sont les deux motivations essentielles à la pratique, suivies par l'aventure, la convivialité, le sport et l'exploration.

Pourtant quand on aborde les valeurs du canyoning ce sont les valeurs sportives, ludiques et l'aventure qui sont mises en avant.

Le canyoning se pratique essentiellement avec des amis (76,7 %) puis en club (46,4 %).

Les pratiquants fédérés et non fédérés

Les référentiels de comptage de chacune des 3 fédérations étant différents, il est très difficile de comparer les statistiques.

La FFCAM a présenté le recensement de ses pratiquants canyon réalisé à partir d'un questionnaire dans lequel le fédéré devait cocher les 3 activités principales qu'il pratique. Elle comptabilise ainsi 118 cadres actifs pour 43 clubs ayant au moins un breveté, 4500 pratiquants déclarés sur les 80500 adhérents de la FFCAM et 285 clubs dont 210 ont au moins 1 adhérent ayant pratiqué la descente de canyons.

Comment comptabiliser finement et de manière identique les pratiquants canyons au sein des 3 fédérations ? Un référentiel commun de comptage définissant ce qu'est un pratiquant du canyon est indispensable. S'agit-il de celui qui pratique une fois par an ? 10 fois par an ? Ce point est à préciser avant tout comptage.

On notera que la part des non fédérés est importante puisqu'elle oscille entre 26 % (phase1) et 55 % (phase2)

Ne faudrait-il pas traiter à part les non fédérés et distinguer ceux qui font appel à un professionnel ?

Comment également prendre en compte ces passionnés de canyon qui pratiquent 3 ou 4 fois par an avec un professionnel, mais ne se sentent pas suffisamment autonomes pour pratiquer seuls ?

Doit-on mettre en place un nouveau questionnaire en direction des professionnels ?

Faut-il, suivant l'exemple du conseil national des sports nautiques du CNOSF, faire appel à un prestataire extérieur aux fédérations pour avoir un recul suffisant par rapport à la problématique étudiée et être en capacité de toucher plus facilement le public non fédéré ?

Seulement 45 % des pratiquants disent connaître la charte canyon attitude.

Un travail important de communication reste à faire, tant en interne qu'en externe si on veut que la grande majorité des canyoningistes se l'approprie afin de faire évoluer les pratiques.

46 % des pratiquants ont déjà participé à un rassemblement de canyon, essentiellement motivés par les échanges et les rencontres techniques (51 %) puis par la convivialité (24 %) que ce soit pour des questions techniques ou des regroupements amicaux. Il convient de noter que la

demande d'échanges techniques est plus importante dans la 2^{ème} phase qui compte plus de non fédérés.

| Peut-être y-a-t-il là une piste à creuser pour attirer les non fédérés vers les fédérations et les formations qu'elles organisent.

L'équipement individuel est possédé par 80 % des répondants et près de la moitié (46 %) dispose du matériel collectif.

Si disposer d'une assurance ne fait pas débat, force est de constater que près de la moitié des répondants en ignore les garanties. Les attentes en ce domaine sont multiples et concernent en priorité les frais de recherche et secours, l'assistance rapatriement, puis l'assurance décès invalidité.

| Le fait de proposer une assurance couvrant plusieurs activités est-il opportun ?

Le niveau de pratique est jugé élevé par les répondants puisque 79 % sont autonomes en progression. Ces chiffres sont à corréliser avec le nombre d'années d'expérience qui, en moyenne, dépasse les 10 ans. Les répondants sont donc majoritairement une population qui connaît bien l'activité.

Près de 50 % des licenciés FFS ayant répondu disposent d'un diplôme fédéral, contre 38 % pour la FFME et 23 % pour la FFCAM.

Enfin 89 % de ceux qui ont répondu ne pratiquent pas l'activité à titre professionnel. 13 % étant cependant intéressés par l'obtention d'une qualification professionnelle.

EN CONCLUSION

Si on retient le nombre de canyonistes évalué par la commission de sécurité des consommateurs, quelques 500 000 pratiquants, on mesure le travail qui reste à accomplir pour en avoir une image précise.

Concernant les pratiquants fédérés, nous préconisons la mise en place d'un référentiel commun de comptage afin qu'on puisse aisément comparer les effectifs de chaque fédération. Ceci ne sera possible qu'avec une définition consensuelle du pratiquant.

Pour les non fédérés, non regroupés au sein d'associations indépendantes et faisant préférentiellement appel à un professionnel, nous proposons qu'une enquête spécifique auprès des professionnels soit réalisée.

Pour les autres, une étude confiée à un prestataire extérieur permettrait de mieux les toucher. Peut-être serait-il aussi utile de contacter les équipementiers, les loueurs de combinaisons... dont les chiffres nous permettraient d'affiner nos études.

Enfin, nous préconisons d'étendre l'étude réalisée par André Suchet à d'autres massifs et d'autres canyons en tenant compte des spécificités territoriales afin soit de corroborer les résultats de la première étude, soit de les affiner.

TABLE RONDE N°2 : SÉCURITÉ ET FORMATION

Animateur : Thierry Colombo

Présentation analyse du questionnaire : André Suchet (Laboratoire PACTE)

Secrétaire de séance : Djilali Boukabous

Participants : Gildas Aubry de Maraumont (FFME), Marc Boureau (FFS), Yves Kanéko (FFS), Roger Bories (AFC), Joël Cascarre (SNAPEC), Jean-Claude Rodet (FFCAM), Laura Samsó (Fédération catalane de la montagne), Amparo Pérez et Hilario Ubiedo (Fédération de spéléologie de Valence (Espagne), Pierre Déléry (FFS), Jean-Louis Hoareau (Fédération catalane de la montagne), Benoit Dandonneau (SNGM), Philippe Cretal (FFS), Peggy Dickens (Pôle Jeunesse et Sports – DDCCS 64), Philippe Durand (FFS), Jean-Claude Antem (FFCAM et FFS), Alexis Larrandaburu et André Paris (SHEM), Cyrille Mardon (FFCAM), Didier Rappin (FFCAM), Laurent Colin (FFCAM), Rodolphe Vermeulen (FFCK).

André Suchet présente son travail et signale qu'il a déjà travaillé avec la FFS et la CCI. On retiendra à travers les différentes diapos que les canyionistes sondés connaissent bien les cotations des canyons. Malgré les stages proposés, le domaine aquatique est très demandé et celui-ci reste à améliorer en matière de contenu de stage.

Fonctionnement des secours

Vu le sondage, les secours en France sont perçus comme très satisfaisants, une explication est faite du déroulement et de la mise en œuvre des moyens lors des secours. La fédération espagnole explique le mode de fonctionnement de ses secours, qui reste comme en France satisfaisant.

Secourisme

Suite à une comparaison avec le secours spéléo français les canyionistes connaissent assez mal les techniques de point chaud et la culture de l'accident. Une grosse partie des sondés 34% veulent faire des stages de secours.

Il est proposé de créer un contenu de stage secours, un projet et en cours par Philippe Cretal (médecin FFS). Il en ressort également que l'EFC doit rester à la pointe de sa technique reconnue, au niveau international.

L'objectif de ce futur stage serait basé sur la mise en condition du blessé entre l'accident et l'arrivée des secours.

Un tour de table concernant les BE escalade et le syndicat des guides est faite :

- Les BE escalade n'ont pas de formation secourisme spécifique canyon.*
- Pour les guides, la formation secourisme est obligatoire, ils disposent de stage secours en milieu isolé avec des conditions difficiles, neige, froid. Un recyclage obligatoire et prévu tous les 5 ans sur une durée de 3 jours.*

Shem GDF-SUEZ

Une information est faite sur le mode de fonctionnement des barrages. Ils observent une prise de conscience de la part des membres des fédérations. Ils précisent que les risques viennent plus des pratiquants non fédérés.

Un rappel est fait sur les consignes de sécurité pour la pratique du canyon sous un barrage, numéro de téléphone, affichage site internet...

| L'objectif est d'avoir une information claire pour les non licenciés

Eau vive

Comme les stages secours, la formation eaux vives est très demandée. L'offre de stage reste satisfaisante, les stages sont bien fréquentés.

Actuellement pour encadrer l'activité canyon les guides devront passer le nouveau Diplôme d'état, de ce fait ils ne reçoivent pas de formation eaux vives.

On observe sur le terrain que certains professionnels viennent se « former » dans les stages fédéraux pour s'enrichir des techniques présentées.

Accidents

Les causes réelles des accidents canyon sont difficilement connues. Les corps constitués Gendarmerie pompiers CRS ne fournissent pas les détails précis des accidents, seulement des statistiques.

Pierre Faivre nous signale que chaque fédération en reçoit le compte rendu.

Yves Kaneko, médecin membre de la FFS, précise que seul les CRS lui fournissent les comptes rendus des accidents.

Afin d'avoir un retour d'expérience sur les accidents, et à la demande générale, un travail dans ce sens sera fait. Le président de l'EFC, Marc Boureau précise qu'il existe un groupe de travail au sein de la CCI.

| Une piste de travail et de recherche sur le pré-accident sera aussi développée « ce n'est pas passé loin » ; cela existe dans certaines entreprises.

La CCI propose de faire des prochaines réunions sous forme de groupe de travail.

EN CONCLUSION

- > Réaliser un stage secours à victime.
- > Développer les formations aux techniques d'eaux vives.
- > Recenser les accidents.
- > Créer une piste de travail sur le pré-accident.

Il ressort de la discussion que l'ensemble des acteurs veut travailler ensemble et effectuer des stages en commun dans le domaine du secourisme.



TABLE RONDE N° 3 : ACCÈS AUX SITES ET ENVIRONNEMENT

Animateur : Bertrand Laurent

Présentation analyse du questionnaire :

Emmanuel Félix-Faure (Pôle Ressources National Sports Nature) avec un rappel méthodologique

Secrétaire de séance : Eléonore Mauléon

Participants : Larrandaburu Alexis (SHEM), Pierre Faivre (conseiller technique FFCAM), Eléonore Mauléon (dir canyon Midi-Pyrénées FFCAM), Eric Alexis (conseiller technique national FFS), Thierry Colombo (FFS), Pascal Vaultier (CNOSF), Pierre Delery (moniteur canyon), Thomas Baacchi (représentant des professionnels de la spéléologie SNPSC), André Paris (SHEM), Bertrand Laurent (DN EFC FFS), Jean-Jacques Bondous (CD FFS), Annick Menier (Vice-présidente FFS), Benoit Dandonneau (SNGM), Rodolphe Vermeulen (CTN Formation FFCK).

Accès aux sites

Avec internet, une information importante est réalisée, notamment par le biais du site Descente en Canyon. EDF SHEM, de son côté, publie les débits sur son site internet. Un problème de mutualisation de l'information sur un site spécifique canyon se pose. Le Syndicat National des Guides de Montagne (SNGM) évoque le site descente.com comme lien.

| Il est posé la question de savoir si un site particulier peut diffuser de l'info ?

L'exploitant d'électricité de la vallée disposant d'une concession n'a aucun pouvoir d'interdiction d'accès au site. Ce sont les arrêtés réglementaires (municipaux et préfectoraux).

Sur 1400 canyons recensés, une centaine est interdite.

L'exploitant d'électricité souligne que c'est parce qu'il y a des professionnels que les canyons ne sont pas interdits.

Les professeurs spéléo essaient de diversifier au plus l'activité dans les canyons. Le département du 64 est une excellente structure et est un exemple souvent cité. Dans le 65, beaucoup d'informations sont disponibles sur répondeur téléphonique.

Un problème de l'exactitude des relevés des topos existe cependant.

Aspect environnemental

Le questionnaire est ambigu. Dans l'esprit des personnes interrogées, l'impact sur l'environnement du canyon a été confondu avec l'impact lié aux transports sur le lieu de pratique.

Il est précisé que l'impact de l'environnement est pris en compte pour la réglementation du canyon. La question du transport est déjà ressortie à propos de la connaissance des pratiquants. Dans les Alpes, certaines équipes de ski-alpinisme partent en vélo au départ des courses.

Néanmoins, il s'agit d'un document de travail en vue des débats des EGC, qui permet de construire une politique environnementale qui elle sera diffusée. Par ailleurs, chaque fédération dispose d'études sérieuses et scientifiques sur ce sujet.

Il est demandé par ailleurs d'évoquer la sécurisation des canyons dans les parcs naturels (à la place d'équipement).

L'engagement des fédérations est différent selon les localités, avec les acteurs locaux.

Qu'est-ce que la gestion des sites ? Il s'agit de :

- La sécurité
- La gestion des troubles de l'ordre public
- La gestion de l'impact environnemental
- Les relations entre usagers et exploitants

Le SNGM rappelle l'existence des CDESI.

Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI)

Ces Commissions règlent les conflits d'usagers. Elles existent dans le 64, une commission se crée actuellement dans le 65. La planification des utilisations harmonieuses y est évoquée ainsi qu'un croisement entre les acteurs du milieu naturel (exploitants et usagers).

La SHEM rappelle que le Sous-préfet anime une commission sur la pratique des aquosités dans le bassin d'une rivière (loi sur l'eau, contrat de rivière). A Oloron, 80 personnes sont en discussion autour de la Préfecture dans les réunions. Un arrêté préfectoral se construit dans un sens large avec la prise en compte des divers acteurs (raft, pêcheurs). Il s'agit d'une clef pour rentrer sur les sites d'exploitation. C'est une Commission consultative. Il y a 20 ans, le Canceigt était interdit.

Dans les Alpes, un arrêté de gestion existe. Les CDESI (initié par le Conseil général) sont inscrits dans le code du sport, à l'échelon départemental alors que la loi sur les rivières l'est au niveau des bassins. Un Plan départemental est à rédiger, ainsi qu'un plan d'aménagement avec une vision plus globale. Les fédérations sont favorables aux arrêtés préfectoraux gérant l'activité.

Pascal Vaultier rappelle la composition décidée par le Conseil général. Globalement, ils respectent le code du sport qui prévoit 3 collèges :

- pratiquant : 1 représentant des sports aériens, 1 représentant des sports terrestres, 1 représentant des sports aquatiques, d'où un intérêt particulier de siéger dans ces instances,
- usagers,
- exploitants.

Dans les Comités sportifs olympiques et sportifs, il existe des commissions spécifiques aux sports de nature (52 fédérations sur 101 y appartiennent). On en compte entre 20 et 40 dans chaque département français, en moyenne 25 par département.

La loi Buffet sur le sport (dans le code du sport), avant la CNESI, avait édité des recommandations (commission de CG).

Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) conseille aux commissions de donner leurs avis aux CDESI. Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) a une plus grande représentativité sportive (350 000 adhérents sportifs par département en moyenne) et il missionne un représentant à la CDESI.

41 CDESI sont créées, 8 plans départementaux existent ainsi que la loi de 2000 et le décret de 2004 et 2005.

| Importance de siéger dans ces instances. L'union fait la force.

Le Pôle Ressources National Sports de Nature traite la question de l'accès aux sites.

Il existe également un site internet, avec des références aux CDESI, aux bonnes pratiques et un document sur l'organisation des CDESI.



Qui contacter en cas de problème d'accès aux sites ?

La Commission Canyonisme Interfédérale (CCI) a développé un outil : l'OPAESI (Observatoire pour la Pérennisation de l'Accès aux Espaces, Sites et Itinéraires). Il a été mis en œuvre depuis le printemps. C'est une 1^{ère} étape, avec la constitution d'une base de données comptant 1448 canyons référencés par un chargé de mission du Ministère et intégrés au RES (Recensement des Équipements Sportifs en France). Sont associées à cette base, des fiches conflits qui contiennent une description complète du canyon, des comptes rendus de réunions et des contacts interlocuteurs. Il est possible de préciser des informations sur chaque canyon dans le but d'une gestion locale des sites. Ces fiches sont envoyées aux comités départementaux, non publics, en test jusqu'à la fin de l'été, pour avoir leur avis sur le fonctionnement. Le 23 septembre, l'outil est présenté aux professionnels. Il sera présenté plus tard aux institutions puis aux pratiquants. Renseignement sur le site internet www.canyoning.com.



TABLE RONDE N° 4 : GESTION DE L'ACTIVITÉ

Animateur : Jean-Louis Cauhopé

Présentation analyse du questionnaire : André Suchet

Secrétaires de séance : Jean-Pierre Holvoet et Gildas Aubry de Maraumont

Participants : Marc Boureau, Patrick Peloux, Nicolas Raynaud, Gildas Aubry de Maraumont, Didier Rappin, Amparo Perez, Hilaro Ubredo, Laura Sanso, Djilali Boukabous, Jean-Louis Giardino, Thierry Colombo, Michel Douat, Nicolas Terrier, Rodolphe Vermeulen, Joan Hilaro, Philippe Vergé, Fred Nardin, Laurence Tanguille, P-H Fontespis-Loste, Joël Cascarre, Roger Bories, Didier Delcol, Philippe Durand, Javier Moros, Jean-Claude La Mirza, Jérôme Sentenac.

Au vu du questionnaire des EGC, l'intention première est la gestion et non la gouvernance du canyon (on se tourne principalement vers le milieu fédéral et associatif).

Un certain nombre de constats sont à faire :

- la CCI est globalement méconnue (ceux qui la connaissent sont les pratiquants les plus anciens et les plus experts),
- la nécessité de mieux communiquer sur la CCI et ses actions se fait sentir,
- les attentes : la CCI doit faire l'interface avec les administrations, dynamiser l'activité et défendre l'accès aux sites,
- le modèle de gestion français est globalement considéré comme correct,
- 2/3 des 50 % des répondants souhaitent la création d'une fédération internationale,
- il y a un éloignement par rapport à l'attente des professionnels. Mais est-ce le rôle d'une fédération de répondre aux attentes des professionnels ?
- Sur l'ensemble des pratiquants un nombre important pratique hors des structures fédérales,
- 78 % des répondants n'ont pas d'opinion quant au modèle de gestion de l'activité,
- dans la 2^{ème} phase de l'enquête 38 % des répondants sont des personnes non licenciées, mais cela n'a pas modifié les réponses.

Lecture de la lettre ouverte au canyonisme d'Eric Maier : demande de création d'une confédération sur le modèle du Comité départemental de pilotage canyon (CDPC) de Haute Savoie.

Certes, la CCI a des problèmes de communication, mais nombre de dossiers sont traités, même s'ils sont méconnus.

Le lien avec les professionnels existe (il y a eu une réunion en septembre 2008 sur l'accès aux sites. Une nouvelle réunion sous l'égide de la CCI aura lieu le 23 septembre prochain.) De plus, les professionnels ne souhaitent pas s'impliquer dans tous les dossiers.

A ce moment du débat, une question essentielle est posée : « quelle est la question à traiter ? » La gestion actuelle de l'activité canyon en France est-elle vraiment satisfaisante ?

La CCI est gestionnaire de l'activité dans le cadre fédéral : peut-elle, veut-elle ou doit-elle tout gérer ?

En quoi y aurait-il nécessité d'une gestion différente ?

Le milieu fédéral ne travaille pas seul, mais avec des partenaires.

La CCI peut-elle choisir les domaines sur lesquels elle veut agir ?

La CCI nationale fait aussi le choix d'une décentralisation de la gestion de l'activité, mais plus on va vers le local, plus les dysfonctionnements se révèlent, les départements n'étant que le reflet des gens qui les gèrent.

On note un manque d'autonomie de la CCI qui apparaît plus comme un organe de réflexion.

A titre d'exemple, la demande d'expertise hivernale approuvée par la CCI a été rejetée en CA de la FFME malgré les 25 % de licenciés fédéraux qui pratiquent le canyon en hiver. Attention à l'émergence de nouvelles pratiques. « Elles existent, n'attendons pas l'accident pour s'en préoccuper. »

Cet évènement est une limite à l'action de la CCI, mais la CCI à trois n'a que 6 mois, ne faisons pas de bilan hâtif.

Proposition : Mettre en place une lettre de mission signée par les 3 fédérations et un budget propre pour donner les coudées franches à la CCI.

Il faut faire confiance aux fédérations qui agissent certes pour leurs fédérés, mais de fait pour l'ensemble des pratiquants.

La création du CDPC 74 est une réponse locale à des préoccupations locales. Ce partenariat s'appuie sur la confiance qui est faite au représentant de la FFME (tout repose sur les épaules de ce représentant donc de la fédération délégataire). Un autre modèle, l'AGESSEC dans l'Ain fonctionne différemment à savoir que ce sont les 3 fédérations qui se sont adjoints d'autres partenaires tels les professionnels.

Un problème d'identité sensible chez les pratiquants canyon : « L'AFC semble avoir répondu à une non réponse des fédérations et à un non travail de la FFME en Ardèche ».

Une proposition est discutée celle de créer une fédération de descente de canyon : certains l'appellent de leurs vœux, d'autres pensent que c'est prématuré car le ministère recherche plutôt à regrouper les fédérations qu'à en créer de nouvelles.

Si cela devait exister, il faudrait que le projet soit porté par les 3 fédérations.

Mais une fédération spécifique n'aurait-elle pas moins de moyens que la CCI avec un budget alimenté par les 3 fédérations ?

De plus beaucoup des pratiquants des 3 fédérations pratiquent aussi d'autres disciplines.

Si cette proposition était retenue comment s'en saisirait la CCI ? La FFME renoncerait-elle à sa délégation ?

Certains pensent qu'une réforme pourrait venir de l'extérieur (AFC) mais quel poids aurait une structure non reconnue par les pouvoirs publics pour peser sur les décisions à prendre ?

Face au constat que les décisions concernant le canyon sont actuellement prises par des non pratiquants du canyon, ne faudrait-il pas que les canyonistes s'impliquent davantage dans les instances dirigeantes des fédérations.

Si une fédération des sports de nature était créée, une fédération autonome de canyon serait à égalité avec les autres activités.

LES ETATS GÉNÉRAUX DU CANYONISME : CONCLUSIONS

*Par Jean-Pierre HOLVOET, |
Secrétaire général de la CCI |*





CONCLUSION DES EGC

C'est toujours un exercice délicat que de vouloir extraire la substantifique moelle de débats riches, souvent passionnés mais néanmoins courtois, ce qui n'exclut en rien la volonté d'être écouté et entendu.

Vous avez été nombreux à participer aux différentes tables rondes dont une synthèse vient de vous être communiquée, et je tenais tout particulièrement à vous en remercier. Cela démontre, s'il en était besoin, l'intérêt de ces premiers états généraux du canyonisme et l'importance d'échanger ensemble sur tous les sujets ayant trait au canyonisme.

Je ne vais pas, ne craignez rien, refaire ce qui vient de vous être rapporté sur chacune des tables rondes, non, je vous parlerai de notre activité, celle qui nous réunit, nous déchire parfois mais toujours nous passionne.

Activité de pleine nature s'il en est, le canyonisme nous conduit à descendre des torrents plus ou moins impétueux, à nous jeter à corps perdu dans des vasques profondes, à profiter de ces moments uniques pour admirer l'action de l'eau qui taille les massifs, sculpte la roche et la modère. Cette eau est fascinante et nous fascine parce qu'elle nous est vitale, nous rafraîchit, nous désaltère, nous effraie lorsqu'elle fait la démonstration de sa force dévastatrice et gare à celui qui n'a pas tenu compte des signes avant coureur.

Mais en plus de cette communion avec l'eau, le canyon c'est aussi tout un environnement qui augmente encore son attrait et nous impose des responsabilités. Le respect d'abord de la nature elle-même mais aussi de tous ceux qui vivent à proximité, qui l'utilisent dans leur quotidien. Lorsqu'on descend un canyon ne l'apprécie-t-on pas d'autant mieux qu'on s'est au préalable imprégné de son histoire et de celle des riverains, qu'on a pu apprendre des anecdotes sur tels ou tels lieux que l'on traverse, que l'on sait observer, se montrer curieux des richesses qu'elle nous offre généreusement ?

La première table ronde sur la connaissance des pratiquants a mis en évidence la difficulté rencontrée par tous les acteurs pour recenser les pratiquants qu'ils soient ou non fédérés. Il y a manifestement beaucoup plus de personnes qui pratiquent en dehors des fédérations qu'en leur sein, et il s'avère difficile de les recenser d'où l'idée d'un sondage spécifique auprès des professionnels qui selon André Suchet toucheraient près de 67 % de ces touristes-clients. Au sein des fédérations, il y a également un travail d'harmonisation à conduire afin que les statistiques de chacune d'entre elles soient comparables. Néanmoins, il nous faudra nous mettre d'accord sur la définition du pratiquant. Le fait de descendre un seul canyon dans l'année est-il suffisant pour être considéré comme pratiquant ? Voilà un vaste chantier qu'il conviendra de mener si nous voulons vraiment avoir une bonne connaissance de l'ensemble des pratiquants.

La seconde table ronde concernait la sécurité et la formation. Vaste sujet qui a lui seul pourrait faire l'objet de très longs développements. Si l'on peut se réjouir que la cotation des canyons est plutôt bien intégrée par les pratiquants et que les stages de formation contribuent à améliorer la sécurité de chacun, des efforts restent à faire pour harmoniser ces derniers dans chaque fédération et développer spécifiquement un volet permettant de prévenir les risques liés à l'eau vive. La prévention est au cœur de nos préoccupations et il convient que chacun fasse sienne la culture du renoncement.



Mais pour prévenir, il faut bien connaître les risques encourus, d'où la nécessité de s'intéresser de près aux causes des accidents ou d'incidents. Un travail est actuellement en cours au sein de la CCI. Il est proposé d'étendre ce travail à tous ceux que la question intéresse et qui sont en mesure d'apporter de nouveaux éléments pour faire avancer ce dossier.

Il est également proposé de réfléchir à la mise en place d'un stage de secourisme dont l'objectif premier serait de mettre en attente un blessé jusqu'à l'arrivée des secours afin de ne pas aggraver son état.

Enfin, la sécurité des pratiquants nécessite de donner des informations claires et simples sur les risques liés à l'activité et à son environnement notamment lorsqu'il y a des barrages en amont du canyon.

La troisième table ronde sur l'accès aux sites et l'environnement a mis en évidence à travers le questionnaire la perception qu'ont les pratiquants de l'impact de l'activité sur le milieu ainsi que des bonnes pratiques.

Là encore, il apparaît que si c'est indispensable de mener des actions en faveur de l'environnement et de s'investir dans les structures traitant de ces problématiques, il est tout aussi indispensable de communiquer sur celles-ci, de faire preuve de pédagogie et de persuader les pratiquants d'avoir une pratique responsable de l'activité, respectueuse du milieu et des personnes qui le fréquentent. Notre présence dans les commissions départementales des espaces, sites et itinéraires, la mise en place de l'observatoire pour la pérennisation des espaces, sites et itinéraires, le réseau d'alerte créé par la CCI sont autant de moyens de préserver l'accès aux canyons et de faire reconnaître notre expertise sur ce milieu.

Cela met aussi en évidence la nécessité d'être reconnu institutionnellement pour siéger dans ces instances.

Ce qui nous conduit inévitablement à la dernière table ronde qui a abordé la gestion de l'activité. Il y a manifestement, et de manière beaucoup plus aigüe que dans d'autres disciplines, un besoin identitaire. Je suis canyonniste et je veux qu'on me reconnaisse pour tel et qu'on ne mesure pas l'importance de mon activité à l'aune des adhérents, ni comme un produit d'appel ou une activité de seconde zone. Je veux surtout que mon activité soit gérée par des gens qui la pratiquent et non par des grimpeurs, des alpinistes, des spéléos ou autres pratiquants d'activité de montagne ou de pleine nature. Dont acte.

Mais ce besoin de se retrouver entre pratiquants, de vivre sa passion n'est-il pas déjà pour une large part satisfait dans des rassemblements comme celui d'aujourd'hui, dans des RIF et autres RIC où on se retrouve pour pratiquer ensemble, pour confronter ses techniques, pour se sentir membres d'une même famille ?

Dans les réponses aux questionnaires, la gestion de l'activité telle qu'elle se pratique aujourd'hui est plutôt jugée satisfaisante, même si certains pensent que la CCI ne communique pas suffisamment et n'est pas aussi ouverte qu'ils le souhaiteraient.

Pourtant personne ne nie les réalisations qu'elle a menées et qui ont indiscutablement apporté une plus value à l'activité.

Beaucoup reste à faire, mais ne doit-on pas en premier lieu nous interroger sur notre implication dans nos fédérations respectives avant de reprocher à celles-ci de décider à notre place ? Ne doit-on pas préciser ce que nous attendons effectivement des fédérations quant à la gestion de l'activité ? Doivent-elles se substituer aux professionnels, notamment pour les problèmes d'accès ? Les fédérations gèrent en premier lieu l'activité au bénéfice de leurs pratiquants, ce qui est logique, mais cela n'a-t-il pas une répercussion sur l'ensemble des pratiquants ? Lorsqu'une fédération ou plusieurs ensembles obtiennent l'annulation d'un arrêté d'interdiction n'est-ce pas toute la communauté des canyonnistes qui en profite ?


ffme

 fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

 fédération
française
de spéléologie

 club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

L'indifférence manifestée par certains, le refus parfois de certains comités départementaux de prendre en compte le canyonisme ont incité certains à quitter le giron des fédérations pour se regrouper dans des associations indépendantes, mais quel est donc le pouvoir de ces associations ? Comment peuvent-elles peser sur la gestion de l'activité ? Qui leur donnera une place dans les instances où se joue l'avenir de l'activité ou au moins sa pérennisation ?

Toutes ces interrogations ont traversé cette table ronde et de nombreuses autres réunions, elles ont conduit les participants à proposer :

- soit d'agir de l'intérieur pour tenter de rendre plus efficient le système actuel. C'est notamment la proposition de donner davantage de moyens à la CCI, plus d'autonomie et notamment une autonomie financière, de poursuivre un travail de partenariat avec tous les acteurs du canyon tels que les professionnels et les non fédérés.

- Soit d'agir de l'extérieur en proposant de créer une fédération française de canyon. Mais n'est-ce pas prématuré ? Est-ce réaliste compte tenu du contexte ? Et quid de ceux qui ne pratiquent pas que le canyonisme ?

Quant à la création d'un regroupement quelque peu informel ou d'une confédération à l'image du comité départemental de pilotage de la Haute Savoie, elles n'ont pas vraiment paru des alternatives crédibles.

Après une analyse plus approfondie des réponses aux questionnaires, notamment en y incluant les résultats de la deuxième phase et la mise en forme du compte rendu de chacune des tables rondes, nous publierons comme nous nous y sommes engagés l'ensemble des actes de ces états généraux du canyonisme.

Mais plus encore, nous étudierons en CCI les propositions et suggestions qui ont été faites et élaborerons un projet politique répondant aux attentes de nos pratiquants, ce qui devrait profiter également aux non fédérés à qui il appartient de nous rejoindre ou de continuer à exercer leur passion en dehors des fédérations.

Personnellement, je suis convaincu que la gestion fédérale de l'activité canyon est la plus efficace pour le développement de la pratique. Mais je comprends aussi ceux qui ne s'y retrouvent pas. La CCI s'efforcera dans la mesure de ses moyens d'être à l'écoute de tous les pratiquants et de satisfaire à ses missions de service public.

Je vous remercie une fois encore de votre participation et de la richesse de nos échanges qui ont impressionné positivement Monsieur le Maire de Louvie-Juzon que je remercie de son accueil.

*Jean-Pierre HOLVOET,
Secrétaire général de la CCI*





ANNEXES

Précisions méthodologiques et objectifs de l'enquête

Enquête n°1 : connaissance des pratiquants

Enquête n°2 : sécurité formation

Enquête n°3 : accès aux sites et environnement

Enquête n°4 : gestion de l'activité

Lettre ouverte d'Eric Maier

Bilan du RIF et des EGC

Liste des participants

Partenaires du RIF et des EGC

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Objectifs initiaux

Les résultats présentés proviennent d'une enquête déployée auprès de 749 pratiquants de canyon.

Les principaux objectifs identifiés au préalable étaient :

- > Connaître les pratiquants de canyon (Qui sont-ils ? Comment pratiquent-ils ?...)
- > Connaître l'avis des pratiquants de canyon sur certaines problématiques spécifiques (sécurité, formation, environnement, structuration de la filière...)
- > Alimenter les débats prospectifs lors des tables rondes des États Généraux du Canyonisme.

Les intervenants

Travail initié par la **Commission canyon interfédérale** représentante des trois fédérations regroupant les pratiquants de canyon (FFME ; FFS ; FFCAM).

- Définition des objectifs et des problématiques et cibles
- Conception des questionnaires
- Déploiement de l'enquête

Pôle Ressources National Sports Nature

- Gestion de l'enquête en ligne
- Traitement des données
- Analyse et mise en forme des résultats

Laboratoire **PACTE**, de l'Université de Grenoble/CNRS

- Analyse et mise en forme des résultats



PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Déploiement

Le déploiement de l'enquête a été relayé par les trois fédérations (FFS ; FFME ; FFCAM),

- par l'intermédiaire des listes de diffusion mail des fédérations, fermées ou ouvertes à tous,
- par l'intermédiaire des revues fédérales,
- par les sites internet des 3 fédérations,
- par le site dédié aux États Généraux du Canyonisme,
- par le site internet généraliste www.descente-canyon.com.

En grande majorité, la diffusion de l'enquête s'est faite par des canaux fédéraux : les populations sondées sont donc en grande majorité proches du milieu fédéral à la différence d'une étude « de terrain » ou étude de fréquentation (Suchet et coll. 2008).

Méthodologie

L'enquête a été renseignée par 363 personnes sur la période du 12/03 au 28/04/2010. Le questionnaire était accessible par internet en auto-administration. Les observations trop peu renseignées ont été retirées de l'analyse.

Une seconde phase d'enquête a été réalisée pendant la période estivale, avec pour objectif de toucher davantage de pratiquants non fédérés et moins experts dans la pratique de l'activité. 386 personnes ont répondu lors de cette seconde phase.

Réponse aux objectifs

Connaître les pratiquants de canyon (Qui sont ils ? Comment pratiquent ils ?...)

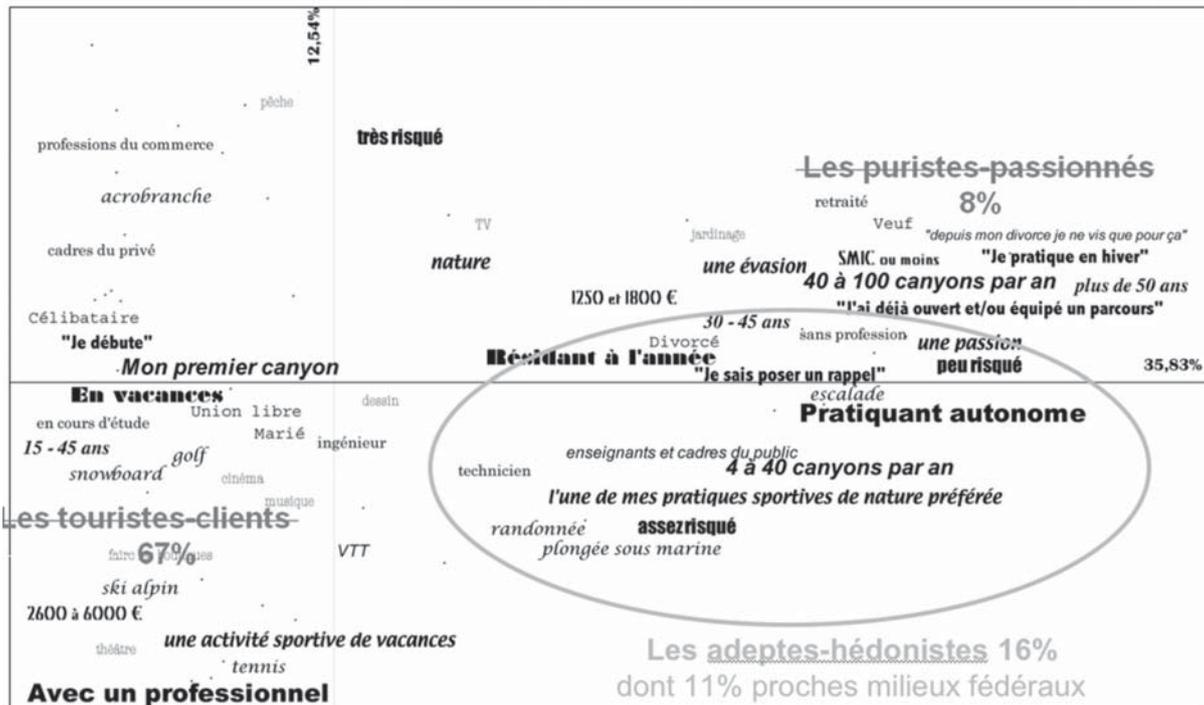
Les clients « encadrés » par un professionnel et les pratiquants « hors structures fédérales » ne sont pas, ou très peu, représentés dans cette étude alors qu'ils constituent les 2/3 des pratiquants rencontrés dans l'activité.

Ce sont les personnes « impliquées » qui ont répondu aux questions, c'est-à-dire le public actuel ou potentiel du milieu fédéral.

L'enquête peut donc répondre aux deux autres attentes :

Connaître l'avis des pratiquants de canyon sur certaines problématiques spécifiques (sécurité, formation, environnement, structuration de la filière...)

Alimenter les débats prospectifs lors des tables rondes des États Généraux du Canyonisme.



Globalement, cette étude concerne donc seulement ceux que notre typologie antérieure* nommait les « adeptes-hédonistes ».

Remarque

Le déploiement de l'enquête oblige également à ne pas utiliser un certain nombre de résultats qui pourraient induire en erreur.

Par exemple, le nombre de fédérés à l'une ou l'autre des fédérations est irréaliste, en l'occurrence il reflète simplement une meilleure diffusion au sein de la FFS qu'au sein de la FFCAM et de la FFME. L'ensemble des résultats portant sur le poids relatif des fédérations ne sont donc pas intégrés aux documents.

* Suchet, A., Jorand, D., & Mao, P. (2008). Les usagers des parcours naturels de canyoning en France. Rapport de recherche pour le compte de la FFS et de la FFME.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

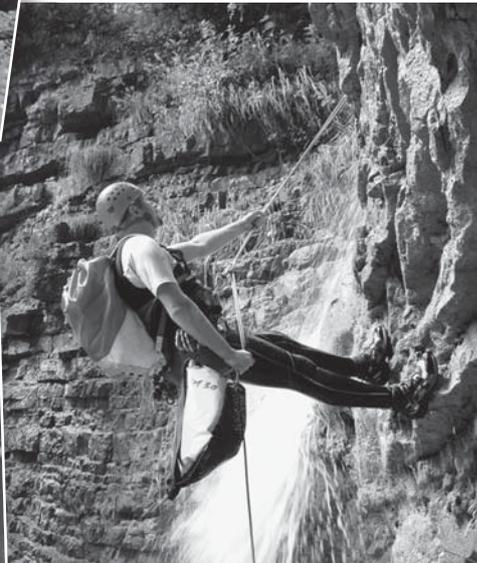
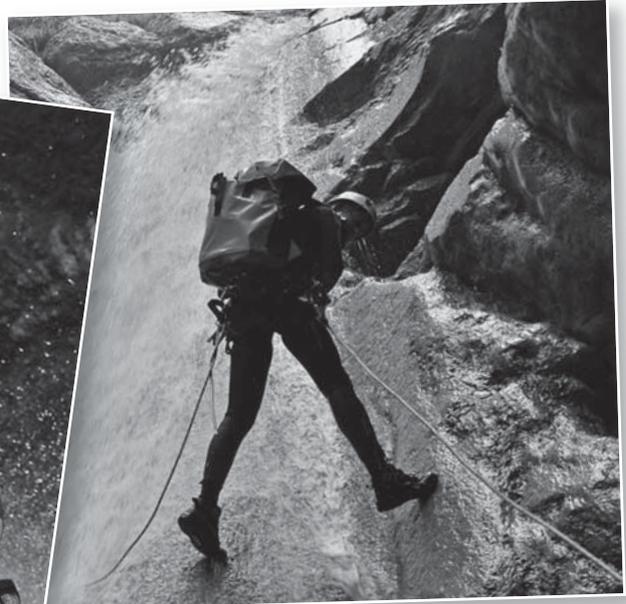


fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne





THÈME N°1 : CONNAISSANCE DES PRATIQUANTS



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



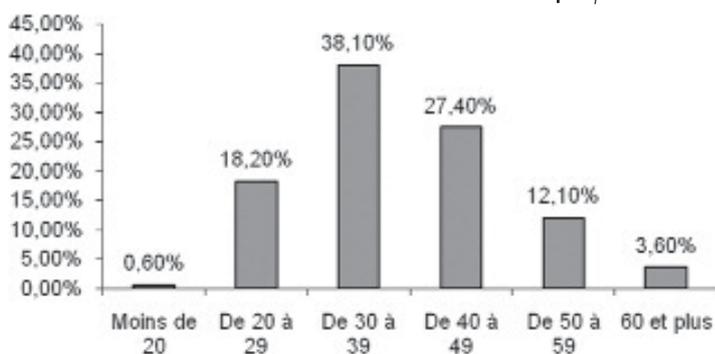
club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



THÈME N°1 : CONNAISSANCE DES PRATIQUANTS

VOTRE ÂGE

L'âge des pratiquants de canyon est en moyenne de 39 ans. Les jeunes (moins de 30 ans) représentent une faible proportion des pratiquants en comparaison d'autres sports de nature.



VOUS ÊTES

La répartition homme/femme des pratiquants est très majoritairement masculine. Mais contrairement à d'autres activités sportives de nature, les femmes représentent un pourcentage non négligeable.

ffme

fédération française de la montagne et de l'escalade



fédération française de spéléologie

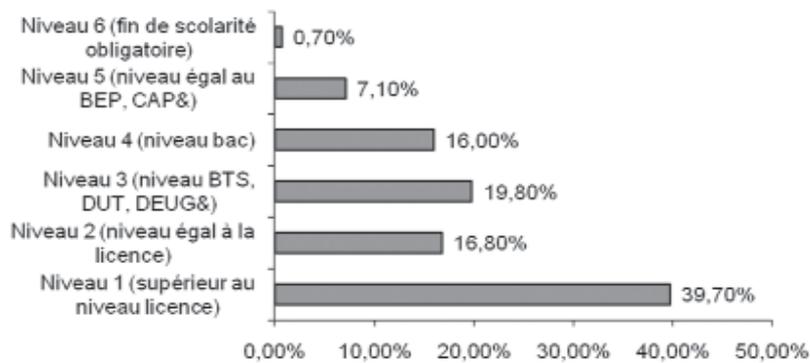


club alpin français
fédération française des clubs alpins et de montagne

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE



NIVEAU D'ÉTUDE

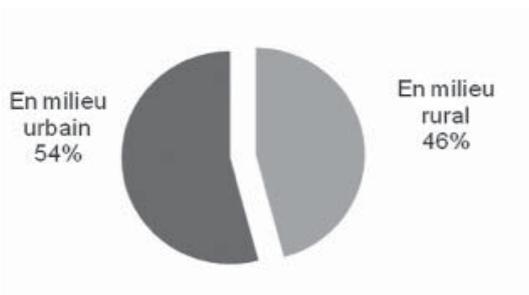


Les pratiquants de canyon sont surreprésentés dans les catégories sociales supérieures et les niveaux d'étude élevés (bac + 2 et plus). Les personnes sans activités professionnelles et les retraités sont, à l'inverse, très peu présentes parmi les pratiquants.



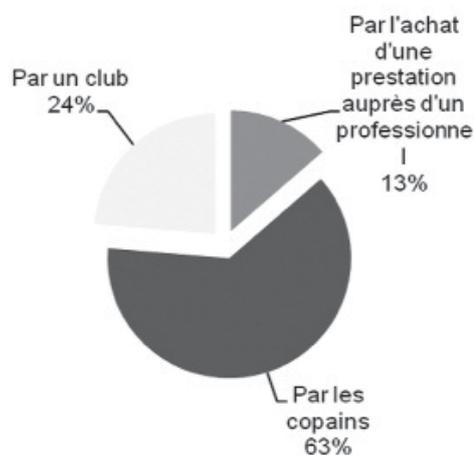
THÈME N°1 : CONNAISSANCE DES PRATIQUANTS

VOUS HABITEZ



Les pratiquants de canyon habitent pour près de la moitié en zone rurale alors que la population française vit pour 24,3 % dans ces zones. Il existe donc un lien fort entre canyonisme et résidence hors agglomération.*

62



COMMENT AVEZ-VOUS DÉCOUVERT L'ACTIVITÉ ?

La découverte de l'activité canyon se fait majoritairement par des amis, dans un cadre informel. Le passage par un professionnel pour une première initiation ne représente que 13 % des pratiquants. La pratique en club est également un vecteur non négligeable pour la découverte de l'activité.

* contrairement aux statistiques sur la population française, le chiffre de 46 % en milieu rural est basé sur un système déclaratif, sans valeur méthodologique.

ffme

fédération française de la montagne et de l'escalade



fédération française de spéléologie

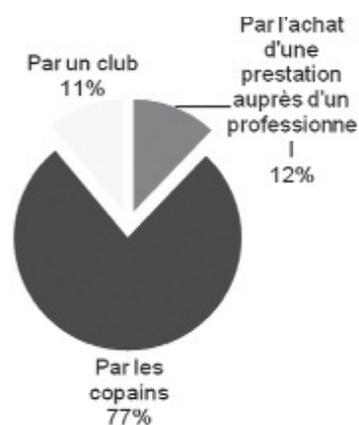


club alpin français
fédération française des clubs alpins et de montagne

**COMMENT AVEZ-VOUS DÉCOUVERT L'ACTIVITÉ
(PARMI LES PRATIQUANTS FÉDÉRÉS) ?**



**COMMENT AVEZ-VOUS DÉCOUVERT L'ACTIVITÉ
(PARMI LES PRATIQUANTS NON FÉDÉRÉS) ?**

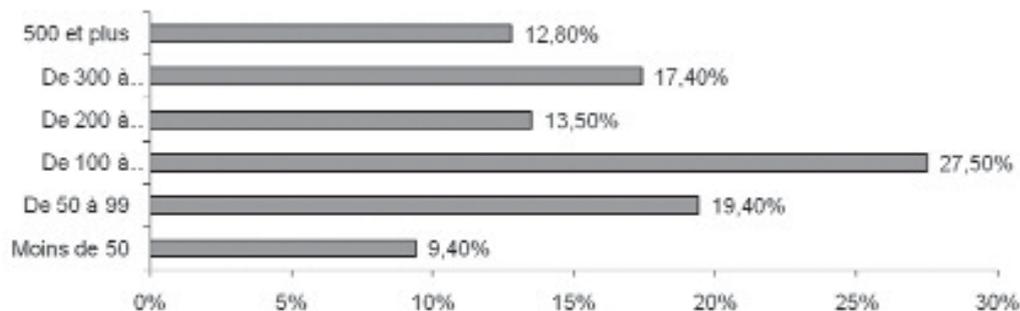


La découverte de l'activité canyon se fait d'autant plus par des amis parmi les pratiquants non fédérés. La découverte de l'activité par l'intermédiaire d'un professionnel n'est pas plus élevée chez les non fédérés.



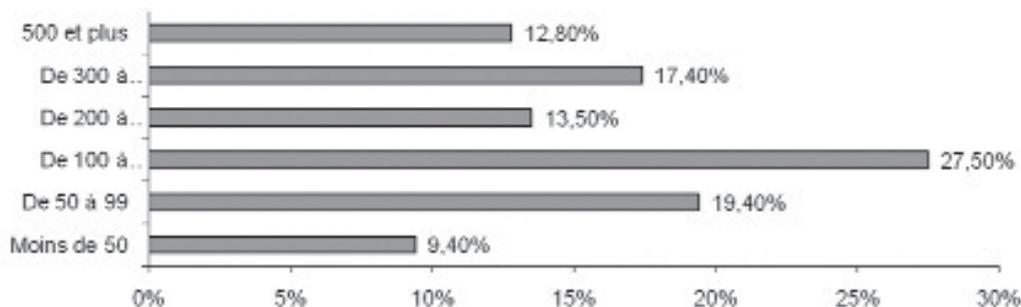
THÈME N°1 : CONNAISSANCE DES PRATIQUANTS

**NOMBRE DE SORTIE PAR AN
(MOYENNE : 23 SORTIES)**



Le nombre de sortie par an est en moyenne de 23, ce qui représente une pratique régulière de l'activité. Peu de canyonneurs (14 %) pratiquent à titre occasionnel (moins de 5 sorties par an). A noter également les 13 % de pratiquants réalisant plus de 50 sorties annuellement.

**NOMBRE DE SORTIE PAR AN
(MOYENNE : 238 KM)**



Le nombre de kilomètres par sortie est en moyenne de plus de 230 km, soit un déplacement conséquent, alors que la moitié des pratiquants habitent en zone rurale, souvent plus proche des canyons. Ce chiffre peut être expliqué en partie par la volonté des pratiquants de découvrir de nouveaux sites de pratique.

ffme

fédération française de la montagne et de l'escalade

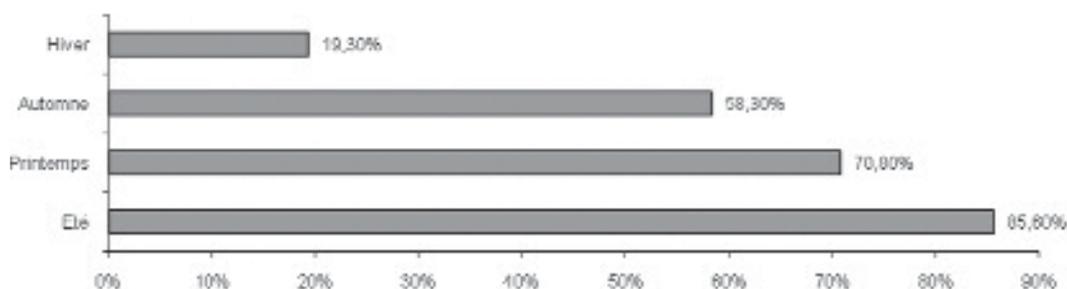


fédération française de spéléologie



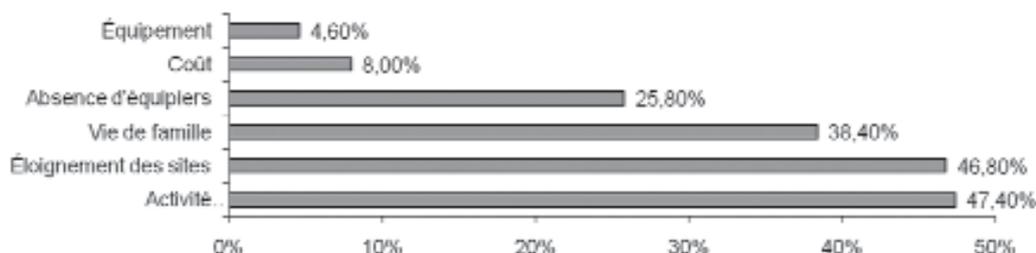
club alpin français
fédération française des clubs alpins et de montagne

PÉRIODE DE PRATIQUE



Bien que la majorité de l'activité se fasse lors des saisons les plus favorables, et en particulier l'été, plus d'un quart des pratiquants descendent également des canyons en hiver. On peut également noter une frange marginale de la population (15 %) qui ne pratique pas du tout l'été, sûrement à cause du phénomène de surfréquentation.

FACTEURS LIMITANT LA PRATIQUE DU CANYON



Les facteurs limitant concordent bien avec les observations précédentes, à savoir la distance aux sites de pratique et le peu de disponibilité lié à l'activité professionnelle. L'équipement des canyons arrive en dernière position avec seulement moins de 5 % des pratiquants limités par cet aspect. Le coût lié à l'achat du matériel, aux déplacements n'est pas non plus le frein le plus important.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



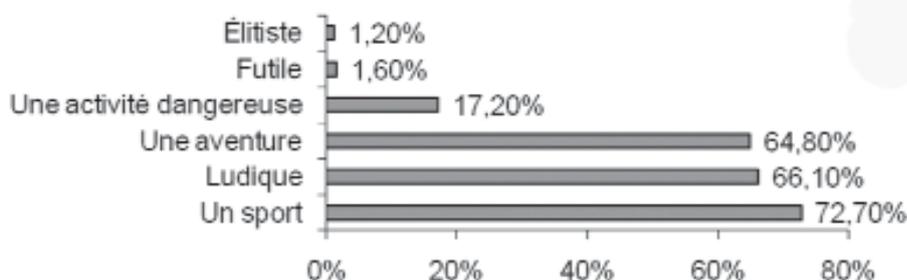
THÈME N°1 : CONNAISSANCE DES PRATIQUANTS

POURQUOI PRATIQUEZ-VOUS ?



Les motivations de la pratique du canyon sont en premier lieu non sportives, c'est-à-dire la beauté, le plaisir et la convivialité. Dans un second temps et pour plus d'un quart des pratiquants, le sport et l'exploration sont des motifs de pratique.

VALEURS VÉHICULÉES PAR LE CANYONISME



A l'inverse, selon les pratiquants, les valeurs véhiculées par le canyon sont d'abord sportives et aventureuses avant d'être ludiques.

Peu de canyonneurs pensent par ailleurs que le canyon peut être perçu par son aspect accidentogène ou son côté « futile et élitiste »

ffme

fédération française de la montagne et de l'escalade

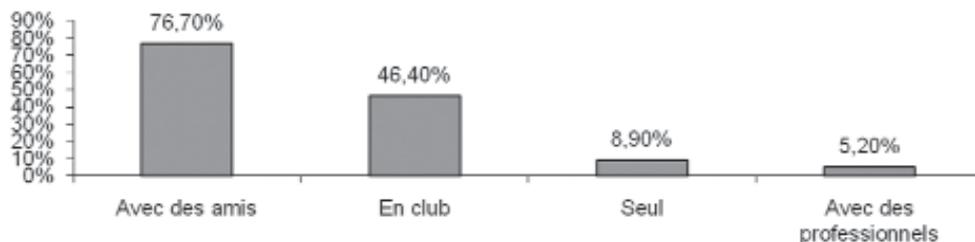


fédération française de spéléologie



club alpin français
fédération française des clubs alpins et de montagne

AVEC QUI PRATIQUEZ-VOUS ?



Le canyon se pratique principalement avec des amis et dans une moindre mesure en club. La pratique « solo », peu utilisée (moins de 10 %) est réservée à des canyonneurs expérimentés et connaissant bien leur terrain de progression.

Le passage par une prestation d'un professionnel est peu représentée dans l'échantillon de nos répondants car nous avons principalement touché des canyonneurs expérimentés et proches du milieu fédéral.



THÈME N°1 : CONNAISSANCE DES PRATIQUANTS

CONNAISSEZ-VOUS LA CHARTE CANYON ATTITUDE ?



La charte canyon attitude n'est connue que par moins de la moitié des pratiquants. Un déficit qu'il s'agit de combler par une communication appropriée à la cible des canyonneurs.

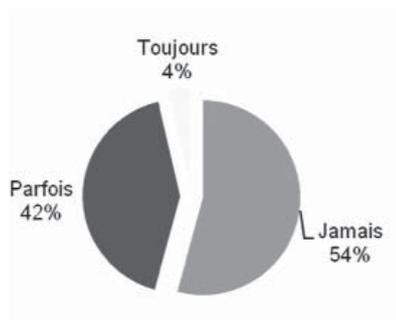
Licence et connaissance de la charte "canyon attitude"

	Dans une autre association	Je ne suis pas licencié	À la FFCAM	À la FFME	À la FFS	Total
Non	47	129	71	71	116	434
Oui	47	62	43	115	124	391
Total	94	191	114	186	240	825

	0%	10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
Non	10,8%	29,7%	16,4%	16,4%	26,7%	100,0%					
Oui	12,0%	15,2%	11,0%	29,5%	31,7%	100,0%					
Total	11,4%	23,2%	13,9%	22,5%	29,1%	100,0%					

Ce croisement entre « connaissance de la charte et fédération d'affiliation » permet d'affirmer que les pratiquants affiliés à la FFME et à la FFS ont plus connaissance de la charte canyon attitude que la moyenne des pratiquants. Les non licenciés sont à l'inverse et logiquement les moins sensibilisés à cette charte.

PARTICIPEZ-VOUS À DES RASSEMBLEMENTS ?



POURQUOI PARTICIPEZ-VOUS À DES RASSEMBLEMENTS ?



46 % des pratiquants interrogés ont déjà participé à un rassemblement de canyon. La motivation première reste l'échange et la convivialité, que se soit pour des questions techniques ou des regroupements amicaux. Les aspects liés à la découverte de nouveaux sites et aux aspects logistiques passent au second plan et représentent 17 % des sondés.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie

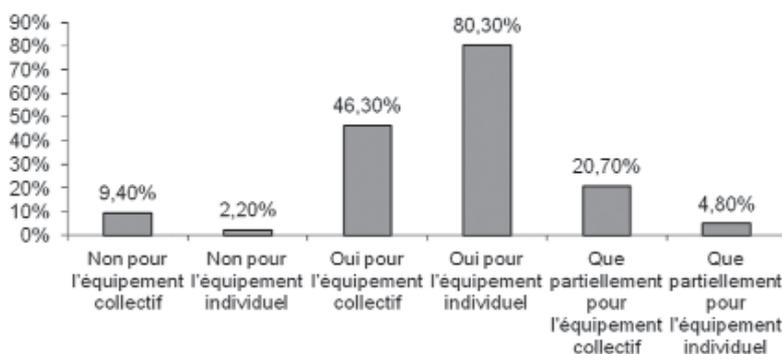


club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



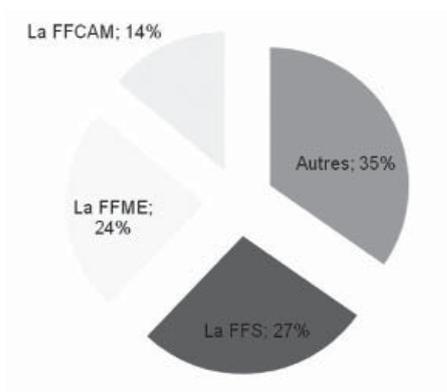
THÈME N°1 : CONNAISSANCE DES PRATIQUANTS

POSSÉDEZ-VOUS UN ÉQUIPEMENT ?



L'équipement individuel est possédé par plus de 80 % des répondants à l'étude alors que seulement 5 % ne le possède que partiellement. L'équipement collectif, qui demande plus d'investissement, est possédé par moins de la moitié des répondants. L'équipement n'est donc pas un frein majeur à la pratique.

ÊTES-VOUS ASSURÉ POUR LA PRATIQUE DU CANYONISME, VIA ?



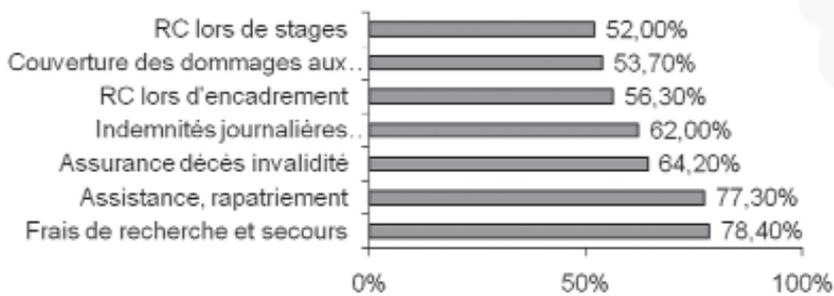
L'assurance canyon est souvent comprise dans la prise de licence fédérale. Les écarts obtenus peuvent s'expliquer par la multi-licence de certains pratiquants, les associations proposant une assurance et les pratiquants « sauvages ».

ÊTES-VOUS SATISFAIT DE VOTRE ASSURANCE POUR LE CANYON ?



Ce graphique met en avant la méconnaissance des pratiquants sur les caractéristiques de leur couverture (près de 49 % d'entre eux). Une frange très minoritaire n'est pas satisfaite par son assurance canyon.

QU'ATTENDEZ-VOUS D'UNE ASSURANCE CANYONISME ?



Les attentes des pratiquants en terme d'assurance sont multiples. Elles concernent particulièrement la couverture liée à l'accidentologie en pratique individuelle (recherche, rapatriement, invalidité...)

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



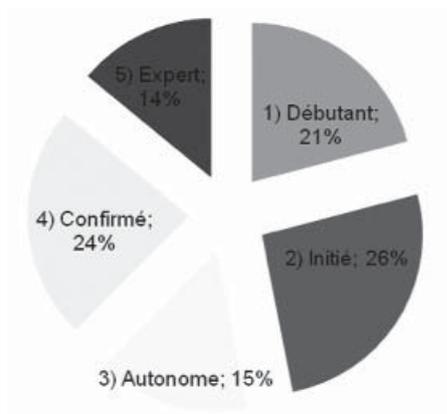
fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



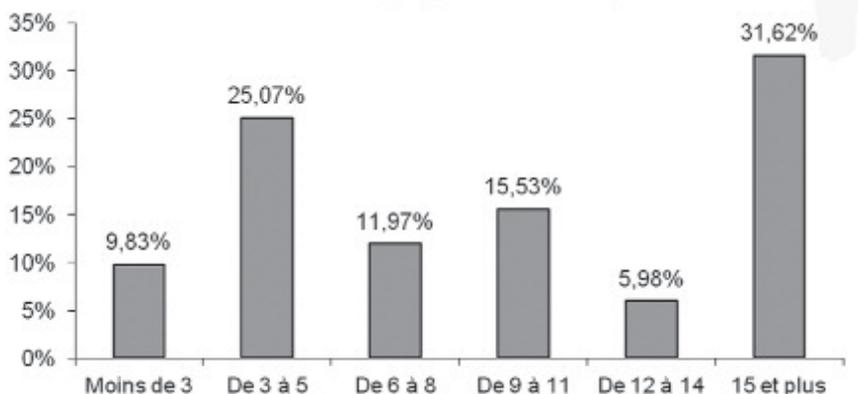
THÈME N°1 : CONNAISSANCE DES PRATIQUANTS



COMMENT ESTIMEZ-VOUS VOTRE NIVEAU DE PRATIQUE ?

Le niveau de pratique des répondants est élevé puisque 79 % d'entre eux sont autonomes dans la progression en canyon. A l'inverse, peu ont besoin d'être encadrés lors de leurs sorties (21 %). Les personnes interrogées peuvent donc être considérées comme ayant une expérience significative dans la discipline.

**COMBIEN D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE POSSÉDEZ-VOUS ?
(MOYENNE 10,7 ANS)**



L'expérience des pratiquants interrogés confirme la cible touchée par cette enquête : avec une moyenne de plus de 10 ans d'expérience, les répondants sont une population connaissant bien l'activité.

ffme

fédération française de la montagne et de l'escalade

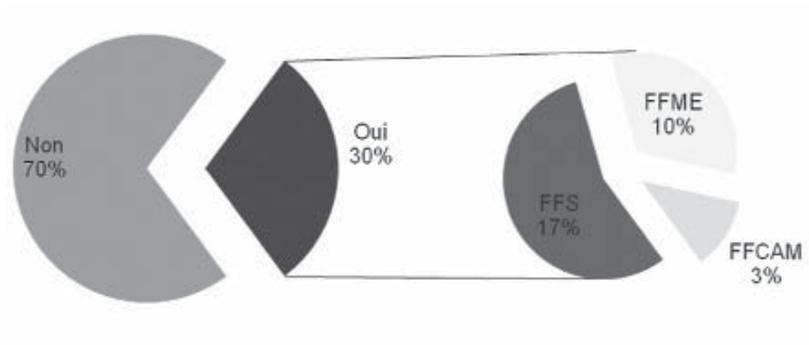


fédération française de spéléologie



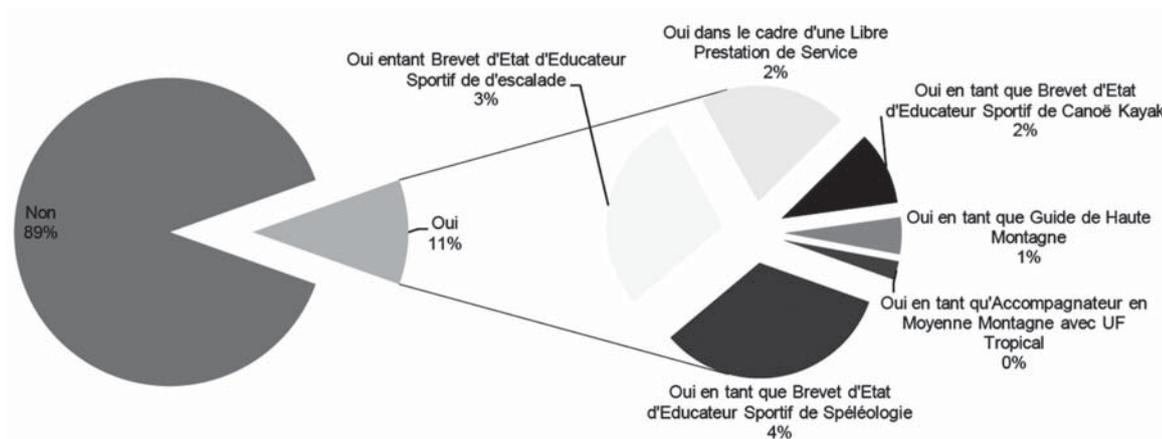
club alpin français
fédération française des clubs alpins et de montagne

**ÊTES-VOUS TITULAIRE D'UN DIPLÔME FÉDÉRAL ?
(SI OUI, DE QUELLE FÉDÉRATION ?)**



Les répondants sont pour 30 % titulaires d'un diplôme fédéral, ce qui montre encore une fois la relation étroite entre fédérations et répondants mais aussi la forte compétence des sondés. La répartition des diplômés entre les fédérations correspond à la répartition de la prise de licence avec une légère surreprésentation des diplômés de la FFS

**PRATIQUEZ-VOUS L'ACTIVITÉ CANYON À TITRE PROFESSIONNEL ?
(DÉTAIL PAR QUALIFICATIONS)**

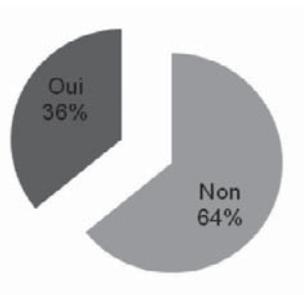


Les professionnels représentent 11 % des sondés. Ils sont titulaires de diplômes variés et représentant l'ensemble des qualifications ouvrant des prérogatives à l'encadrement du canyon.



THÈME N°1 : CONNAISSANCE DES PRATIQUANTS

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ PAR L'OBTENTION D'UNE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ?



Parmi les pratiquants non professionnels, 36 % sont intéressés par le passage d'une qualification professionnelle. Le « vivier » pour le passage d'examens professionnels n'est donc pas négligeable.



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

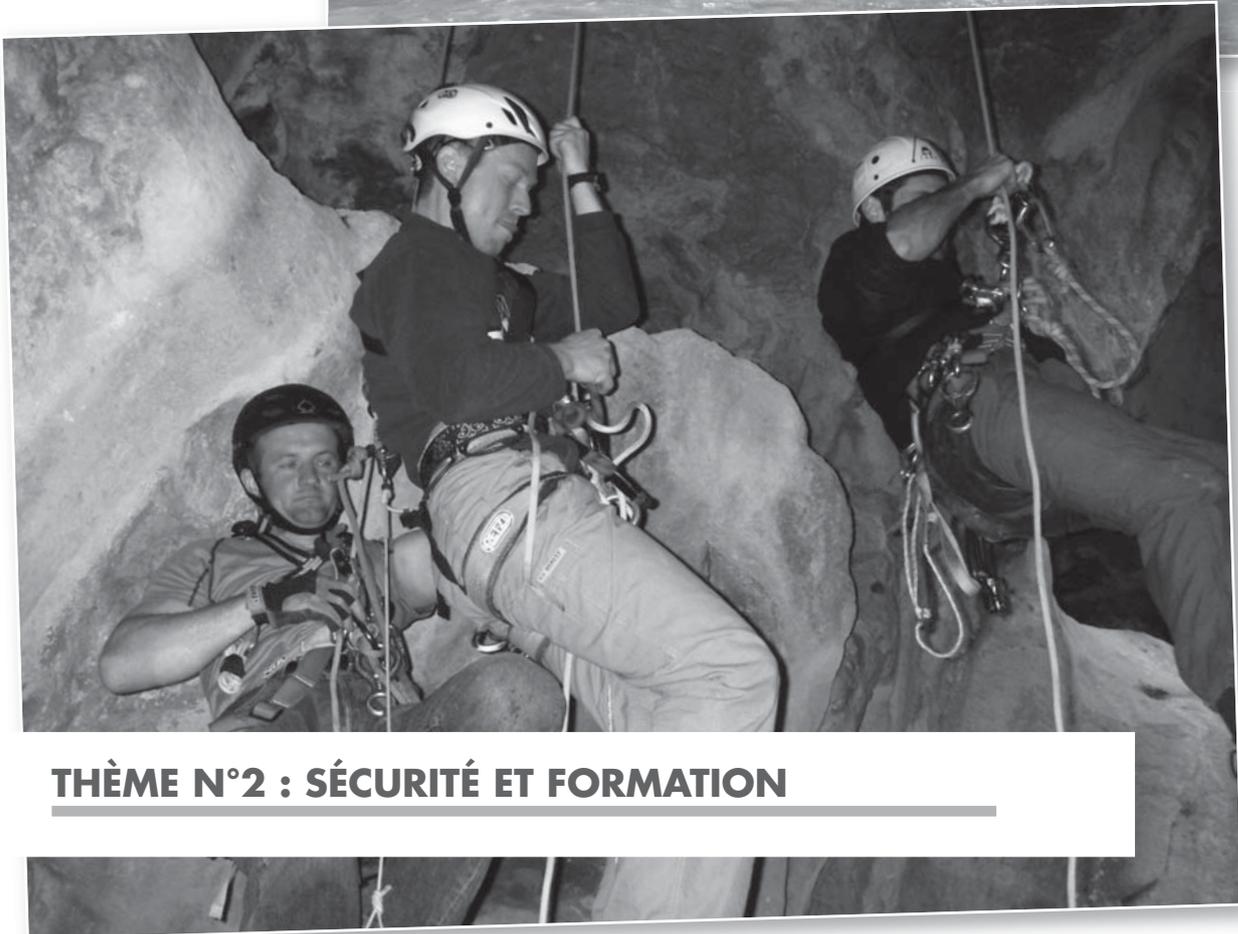


fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne





THÈME N°2 : SÉCURITÉ ET FORMATION



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



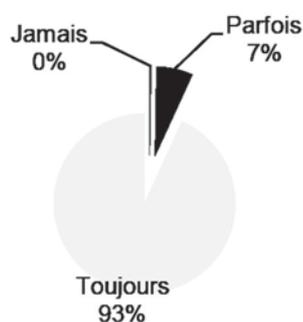
club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



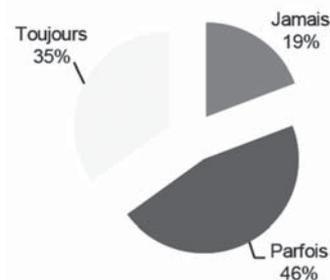
THÈME N°2 : SÉCURITÉ ET FORMATION

ATTITUDE SÉCURITAIRE VIS-À-VIS DES ÉQUIPEMENTS EN CANYON

ÊTES-VOUS ATTENTIF À LA QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS EN PLACE ?



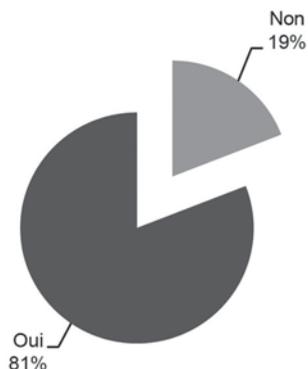
EMPORTEZ-VOUS DE QUOI RÉÉQUIPER ?



Les milieux fédéraux, associatifs et web-communautaires interrogés affichent prudence et grande compétence technique... mais un résultat tellement peu représentatif de la fréquentation des canyons !

LE « NOUVEAU » SYSTÈME DE COTATION DES SITES

CONNAISSEZ-VOUS LES COTATIONS FÉDÉRALES UTILISÉES EN CANYONISME ?

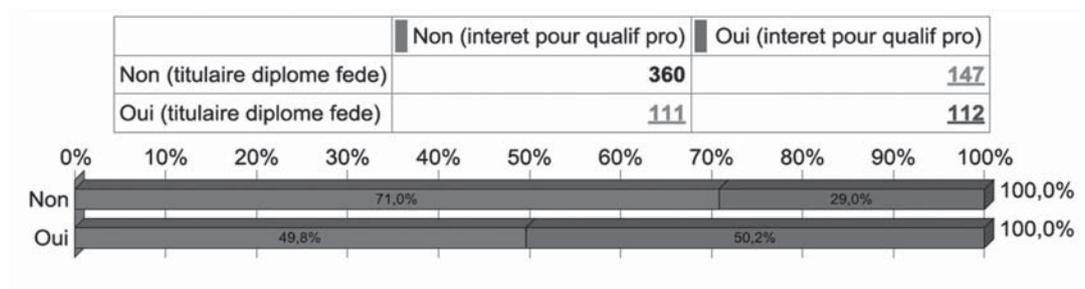


Le « nouveau » système de cotation est bien entré dans les pratiques, en tout cas au niveau fédéral, associatif et web-communautaire, seulement 19 % des personnes déclarent ne pas le connaître.

On peut penser que le site internet www.descente-canyon.com qui utilise cette cotation est un facteur important de sa diffusion.

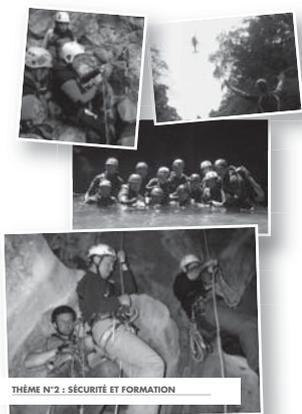
DIPLÔMÉS FÉDÉRAUX ET INTÉRÊT POUR UNE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

RELATION ENTRE LA POSSESSION D'UN DIPLÔME FÉDÉRAL ET L'INTÉRÊT POUR UNE QUALIFICATION



Les diplômés fédéraux ont plus d'intérêt que les autres à une qualification professionnelle mais cet intérêt ne concerne que la moitié d'entre eux.

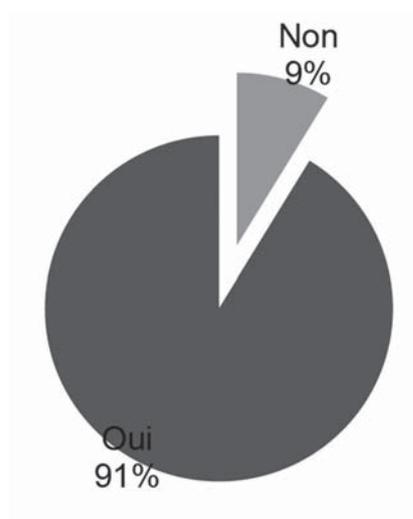
Les diplômés fédéraux ne sont pas anti-BE... mais ils ne sont pas pour autant sur le « marchepied » d'un BE (comme ce fut le cas dans les années 90).



LES FORMATIONS FÉDÉRALES : UNE IMAGE BIEN SÉCURITAIRE

PENSEZ-VOUS QU'UNE FORMATION FÉDÉRALE AUGMENTE LA SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE ?

Les formations sont donc stablement reconnues pour leur capacité d'amélioration de la sécurité en pratique.



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



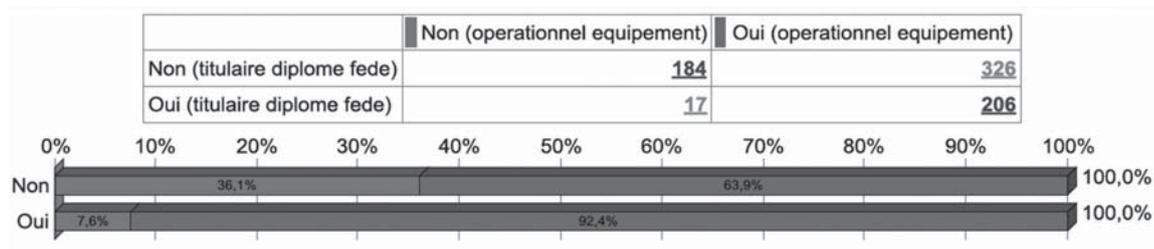
fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

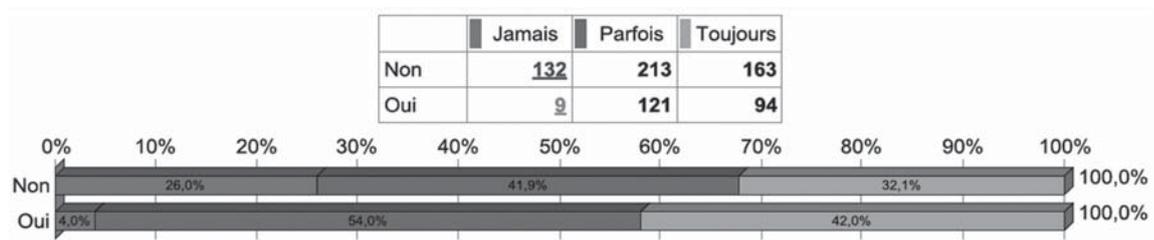
L'IMPACT DES FORMATIONS FÉDÉRALES

STAGE DE FORMATION FÉDÉRAL ET CAPACITÉ À RÉÉQUIPER SI NÉCESSAIRE



Le suivi d'un stage fédéral augmente la capacité à rééquiper.
 (Logique puisque la formation comporte un apprentissage aux méthodes d'équipement)

STAGE DE FORMATION FÉDÉRAL ET MATÉRIEL DE RÉÉQUIPEMENT SI NÉCESSAIRE



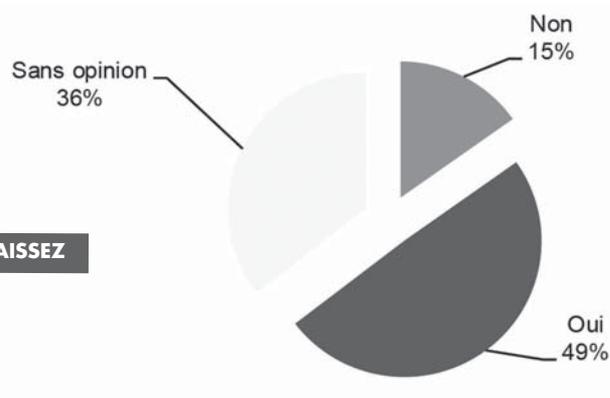
Le suivi d'un stage fédéral augmente également la précaution d'emmener de quoi rééquiper si nécessaire.



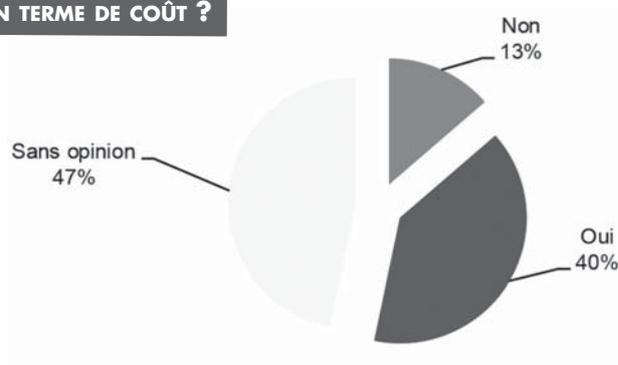
THÈME N°2 : SÉCURITÉ ET FORMATION

UNE OFFRE DE FORMATION FÉDÉRALE SATISFAISANTE

**L'OFFRE DE FORMATION QUE VOUS CONNAISSEZ
VOUS PARAÎT-ELLE SUFFISANTE ?**



**L'OFFRE DE FORMATION FÉDÉRALE
VOUS PARAÎT-ELLE PERTINENTE EN TERME DE COÛT ?**

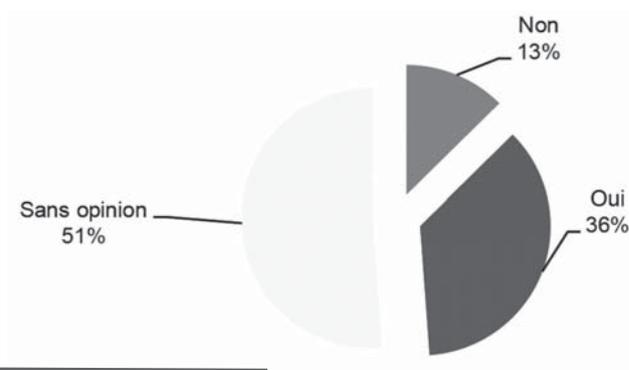


Une offre de formation fédérale satisfaisante, et un coût considéré pertinent.

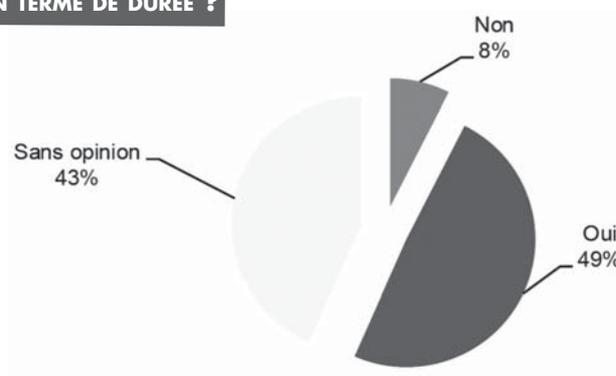
Les « sans opinion » peuvent correspondre aux personnes n'étant pas intéressées par les stages et n'ayant pas d'information à ce sujet.

*... en supprimant les « sans opinion » cela donne globalement :
4/5 de satisfaits et 1/5 d'insatisfaits.*

**L'OFFRE DE FORMATION FÉDÉRALE
VOUS PARAÎT-ELLE PERTINENTE EN TERME DE PÉRIODE ?**



**L'OFFRE DE FORMATION FÉDÉRALE
VOUS PARAÎT-ELLE PERTINENTE EN TERME DE DURÉE ?**



Une offre de formation fédérale clairement satisfaisante en termes de période et de durée.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

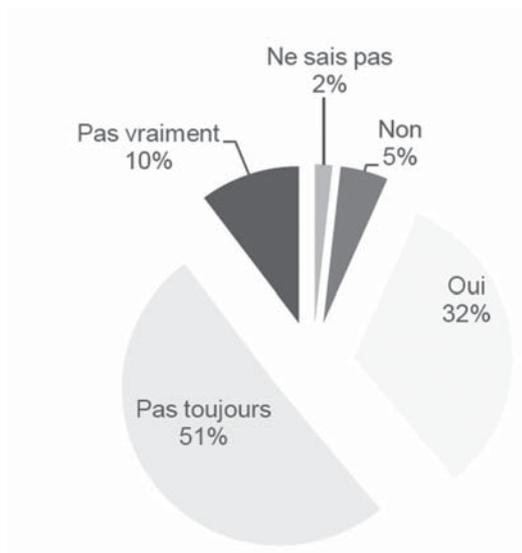


THÈME N°2 : SÉCURITÉ ET FORMATION

LES LACUNES DES PRATIQUANTS

**PENSEZ-VOUS CONNAÎTRE ET ÊTRE EN ÉTAT DE GÉRER LES DIFFÉRENTES SITUATIONS
QUE PEUT ENGENDRER L'EAU VIVE EN CANYONISME ?**

84



Alors que les répondants se caractérisent par un bon niveau moyen (cf. pages suivantes), les risques aquatiques semblent les plus mal maîtrisés.

Nécessité d'une offre de formation dans ce domaine.

Un résultat pas si surprenant étant donné que les fédérations actuelles et les milieux pratiquants touchés par cette enquête proviennent majoritairement des disciplines à corde (escalade, spéléologie, alpinisme).

Il en serait potentiellement autrement avec des pratiquants issus des sports d'eau vive.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



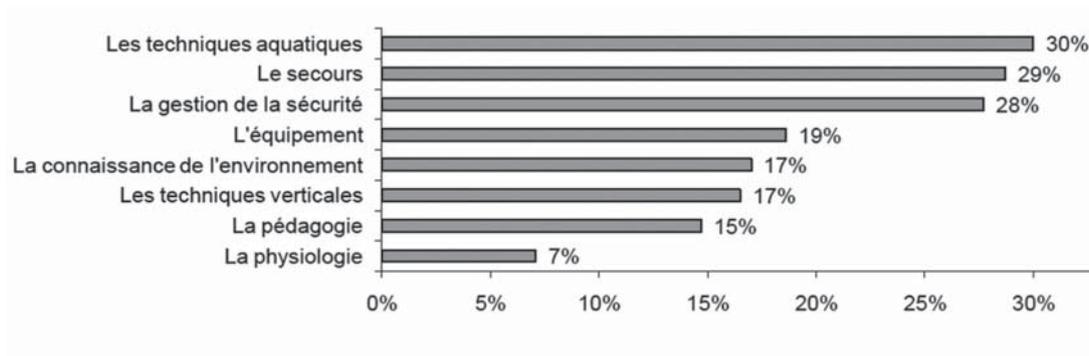
fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

LES ASPECTS À DÉVELOPPER AU SEIN DES STAGES DE FORMATION FÉDÉRALE

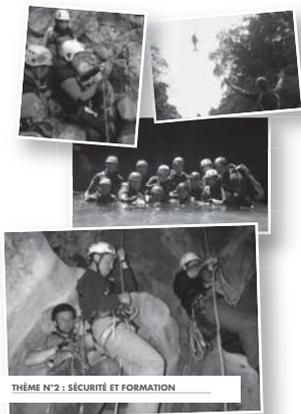
VOUS AVEZ DÉJÀ SUIVI UN STAGE, QUEL(S) ASPECT(S) AIMERIEZ-VOUS VOIR LE PLUS DÉVELOPPÉ(S) ?



Les techniques aquatiques sont effectivement les plus demandées. Il s'agit clairement d'un aspect à développer au sein de l'offre de formation fédérale.

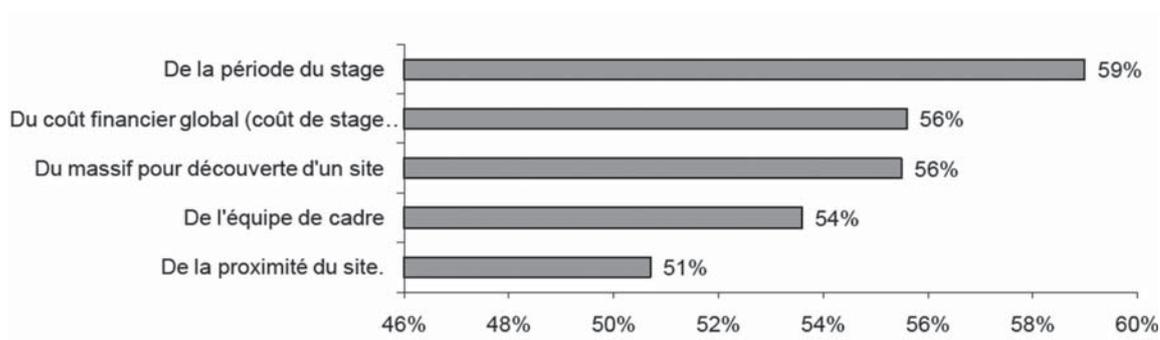
La physiologie - dans son intitulé universitaire - semble moins appréciée, bien qu'elle entre en compte dans la gestion de la sécurité (hydratation, hydrocution...).

>>> Un changement d'intitulé pour « médecine et risques physiologiques en canyon » ainsi qu'un recentrage peut permettre d'augmenter l'attractivité de cette partie des formations fédérales.



LES FACTEURS DE CHOIX D'UN STAGE DE FORMATION FÉDÉRALE

VOUS AVEZ DÉJÀ SUIVI UN STAGE, VOUS LE CONNAISSIEZ EN FONCTION :



Les deux paramètres classiques « période » et « coût », restent les facteurs de choix prioritaires d'un stage.

Sinon, de manière opposée, se trouvent les pratiquants à la recherche d'un stage proche, et ceux voulant découvrir des canyons éloignés.

D'où l'intérêt de proposer des stages sur l'ensemble du territoire.

Enfin 66% des stagiaires choisissent le stage en fonction de l'équipe de cadres.

>>> Un résultat important qui montre l'importance du facteur relationnel.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



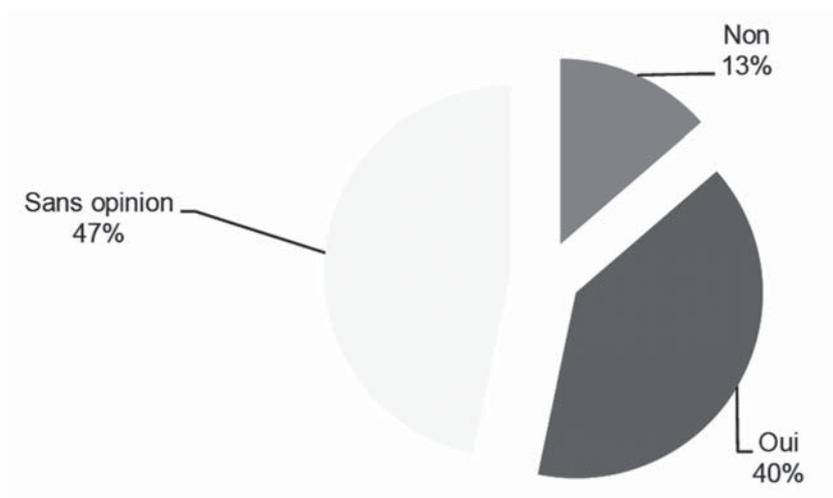
fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

UNE HARMONISATION DES CURSUS DE FORMATION

AIMERIEZ-VOUS UNE HARMONISATION DES CURSUS DE FORMATION ?

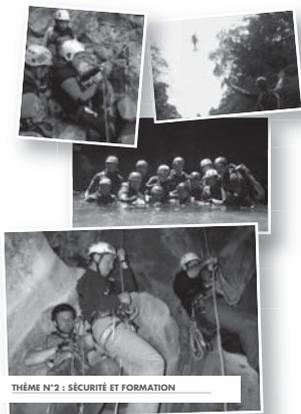


Une majorité des répondants souhaite une harmonisation des cursus de formation entre FFS, FFME et FFCAM... Mais le nombre de « sans opinion » reste important.

On peut penser que persistera toujours des différences entre les formations issues de « cultures fédérales » différentes.

On pourrait aussi émettre l'hypothèse d'une complémentarité plutôt que d'une homogénéisation.

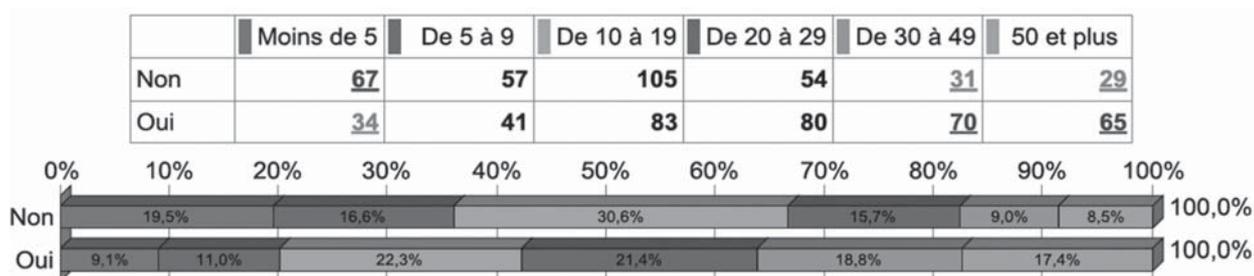
Dans ce cadre, quel rôle faire jouer aux fédérations d'eau vive ? En particulier la FFCK ?



THÈME N°2 : SÉCURITÉ ET FORMATION

STAGE DE FORMATION ET NOMBRE DE SORTIES ANNUELLES

RELATION ENTRE LE NOMBRE DE SORTIES ANNUELLES ET LA PARTICIPATION À DES STAGES DE FORMATION



Les pratiquants réalisant un nombre de sorties important pendant l'année participent plus à des stages de formation. À l'inverse, les pratiquants occasionnels sont moins représentés dans les stages de formation.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



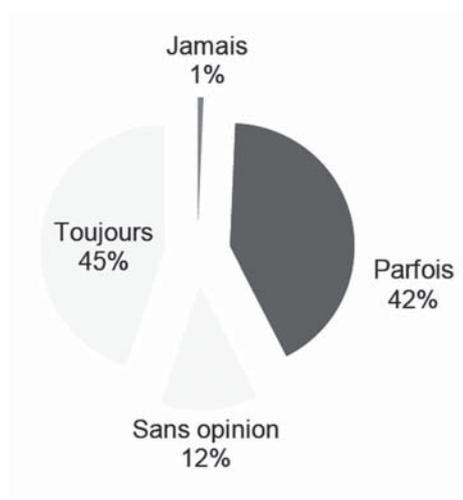
fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS CANYON FIXES EN FRANCE

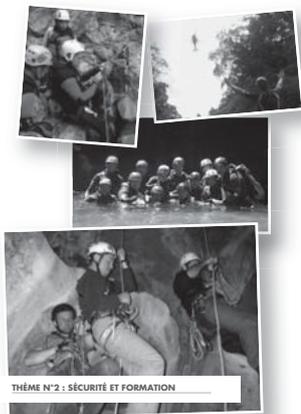
VOUS SENTEZ-VOUS EN SÉCURITÉ PAR RAPPORT AUX ÉQUIPEMENTS EN PLACE ?



Ces pratiquants dont on a vu les bonnes compétences techniques trouvent la qualité des équipements fixes en France :

- > « toujours sécurisante » à 45%,
- > et seulement « parfois sécurisante » à 42%.

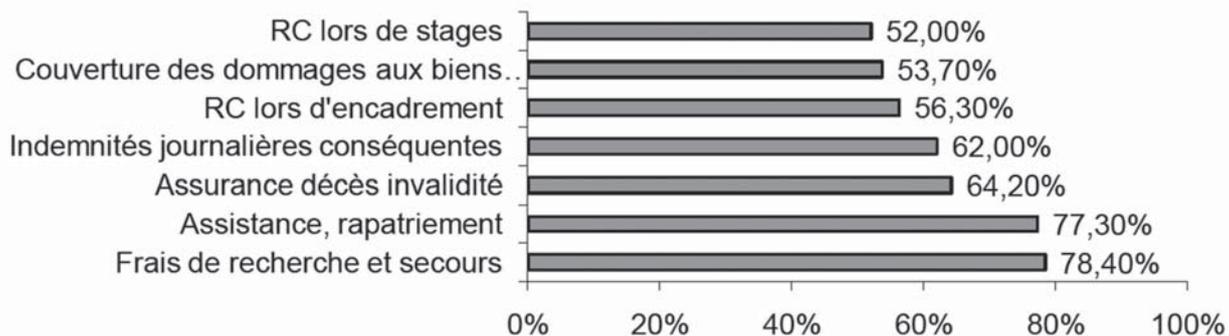
Les programmes de rééquipement sur broches peuvent donc parfois être utiles.



ASSURANCE

QU'ATTENDEZ-VOUS D'UNE ASSURANCE CANYONISME ?

90



*Frais de recherche, secours assistance et rapatriement sont les plus attendus.
Tous les items sont largement validés, presque autant les uns que les autres.
Une information à communiquer aux assurances.*

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



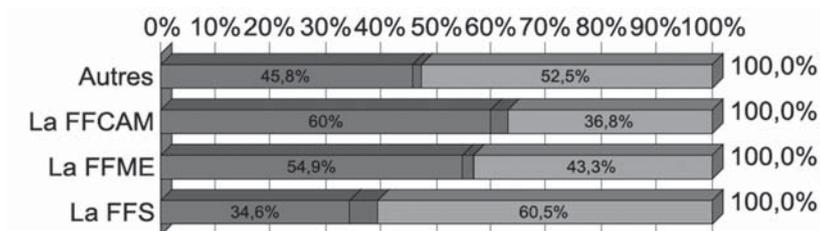
fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

ASSURANCE ET DEGRÉ DE SATISFACTION PAR FÉDÉRATION

	Ne sais pas	Non	Oui
Autres	109	4	125
La FFCAM	57	3	35
La FFME	90	3	71
La FFS	64	9	112



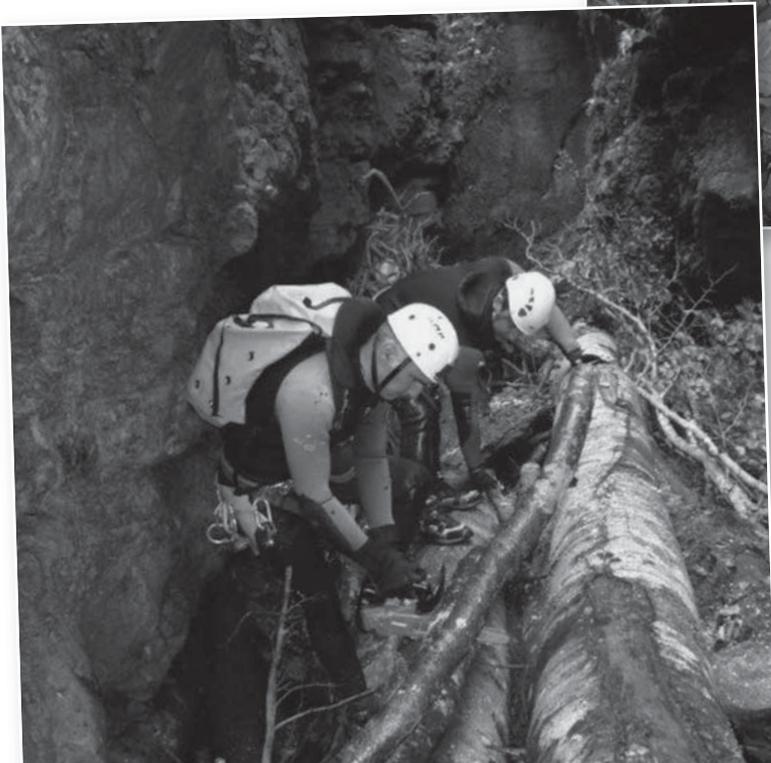
Sur le plan des assurances, les pratiquants ne semblent pas être au courant de la couverture proposée par leur assurance. Seul les pratiquants affiliés à la FFS sont significativement plus satisfaits par leur assurance.

Dans les faits, ce n'est pas forcément signe de personnes mécontentes, mais plutôt de personnes n'ayant pas eu d'accident, et n'étant pas au courant...

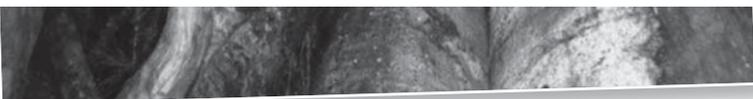
Un peu comme si on posait la question : « êtes-vous satisfait de votre parachute de secours ? »

Recommandations : ce n'est pas à la fédération de s'occuper de cette communication, mais bien aux assurances qui doivent tenir au courant les licenciés de leur protection.





THÈME N°3 : ACCÈS AUX SITES ET ENVIRONNEMENT



fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
des spéléologie



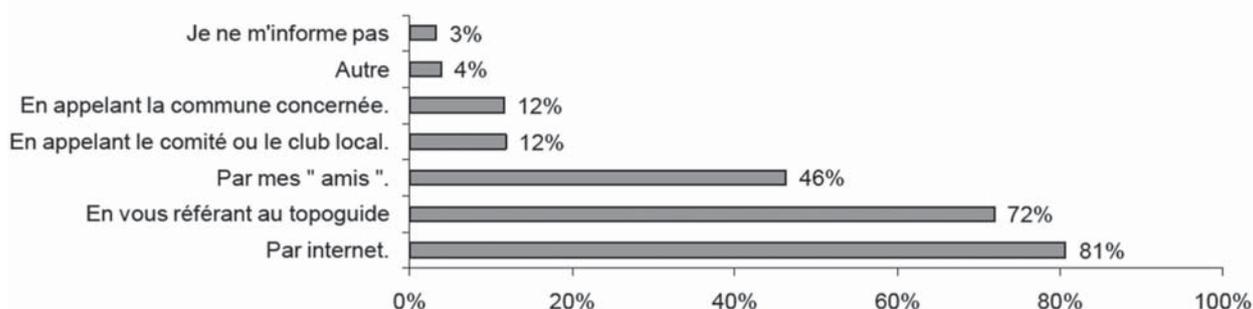
club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



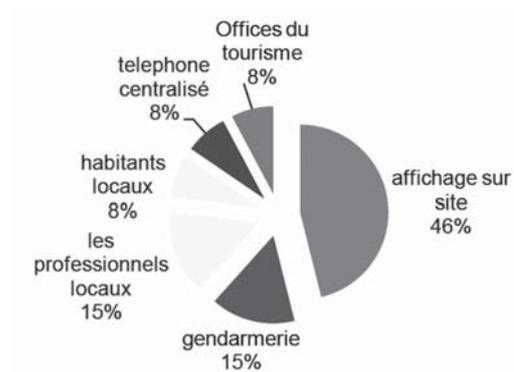
THÈME N°3 : ACCÈS AUX SITES ET ENVIRONNEMENT

PRISE DE RENSEIGNEMENTS SUR L'ACCÈS AUX SITES

PRISE D'INFORMATIONS SUR LES MODALITÉS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'ACCÈS AU CANYON



AUTRES MODALITÉS DE PRISE DE CONNAISSANCES RÉGLEMENTAIRES

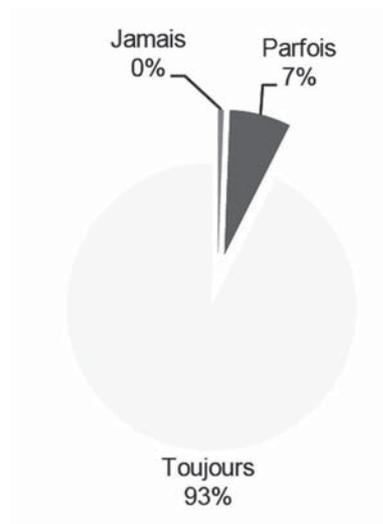


Les personnes se renseignent par de très nombreux moyens, et tout particulièrement internet. Mais la recherche d'indications sur l'interdiction n'est pas forcément active, il peut s'agir d'une information remarquée en même temps que la consultation des autres renseignements descriptifs de la course.

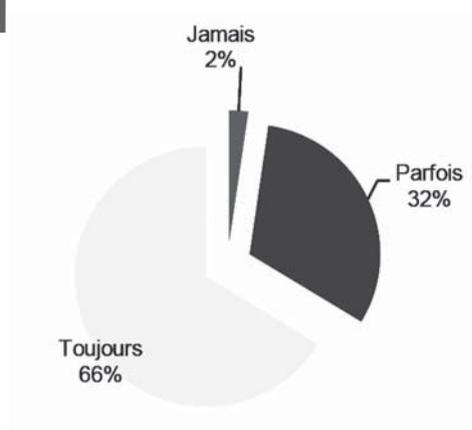
Les appels téléphoniques ou autres démarches spécifiquement pour prise d'information légale sont plus rares.

RESPECT DES INTERDICTIONS D'ACCÈS AUX SITES

RESPECTEZ-VOUS L'INTERDICTION D'ACCÈS AU CANYON QUAND VOUS ÊTES EN SORTIE FÉDÉRALE ?



RESPECTEZ-VOUS L'INTERDICTION D'ACCÈS AU CANYON QUAND VOUS ÊTES EN SORTIE PERSONNELLE ?



Les interdictions sont en grande majorité respectées mais un nombre tout de même non négligeable de personnes fréquente des sites interdits.

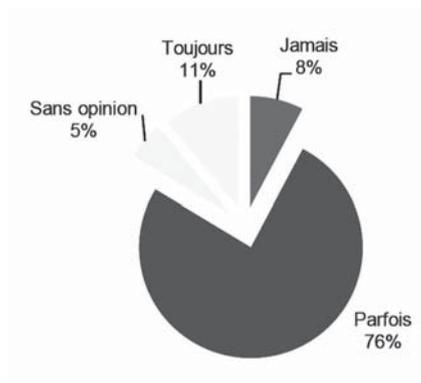
Les répondants respectent beaucoup moins les interdictions en sorties personnelles qu'en sorties fédérales.



THÈME N°3 : ACCÈS AUX SITES ET ENVIRONNEMENT

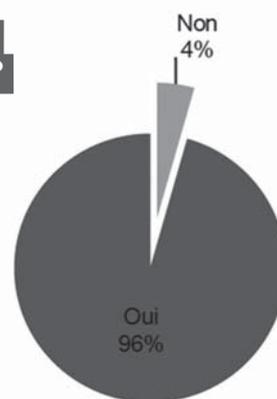
INTERDICTIONS D'ACCÈS AUX SITES

SELON VOUS, UNE RÉGLEMENTATION EST-ELLE UNE RÉPONSE EFFICACE AUX PROBLÈMES DE L'ACCÈS AUX SITES ?



Une assez grande tolérance aux limitations de pratique réglementaires, puisque 80% des personnes pensent que les interdictions sont parfois légitimes.

PLUTÔT QU'UNE INTERDICTION, SERIEZ-VOUS PRÊT À RESPECTER UNE RÉGLEMENTATION LIMITANT L'ACCÈS AU CANYON ?

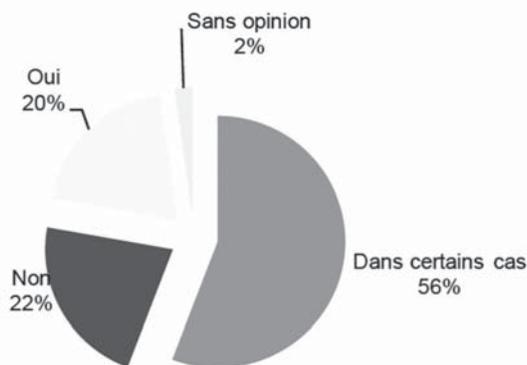


Bien sûr tous préféreraient une limitation qu'une interdiction ! Mais contrairement aux promesses des répondants, l'étude de Bion-Thomas* montre que les limitations sont encore moins respectées que les interdictions (sauf si ces limitations réglementaires s'accordent avec les possibilités effectives de pratique du site, par exemple l'interdiction d'un site à gros débit au printemps est effectivement respectée !)

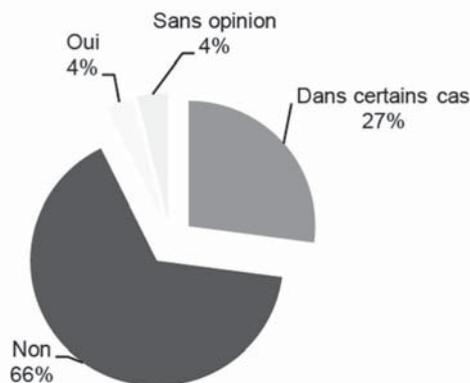
* Bion-Thomas, F. (2007). Réception des normes juridiques et pratique des loisirs sportifs de nature, un exemple : le canyoning. In J. Corneloup (Ed.), Sciences sociales et loisirs sportifs de nature L'Argentière la Bessée : Éditions du Fournel, pp. 147-155.

LES TOPOGUIDES PERÇUS PLUS FAVORABLEMENT QUE LES PROFESSIONNELLS

PENSEZ-VOUS QUE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE PEUT NUIRE À L'ACCÈS AUX CANYONS ?



PENSEZ-VOUS QUE L'ÉDITION DE TOPOGUIDES PEUT NUIRE À L'ACCÈS AUX CANYONS ?



Si plus des 2/3 des personnes pensent que les professionnels participent à une sur-fréquentation des sites qui débouche sur des interdictions, les topoguides sont en grande majorité vus positivement, et ne sont pas considérés comme nuisant à la gestion locale des sites ou à leur sur-fréquentation.

>>> Cette réponse sous-tend l'idée selon laquelle les pratiquants indépendants capables de suivre un topoguide sont bien respectueux et responsables.

En fait les différentes études à ce sujet sont contradictoires :

- Certaines études pointent du doigt les pratiquants indépendants qui ne suivent pas les sentiers que respectent les groupes de professionnels.
- D'autres études montrent les clients des moniteurs pollués et bruyants, à l'inverse des pratiquants indépendants souvent locaux et respectueux du site.

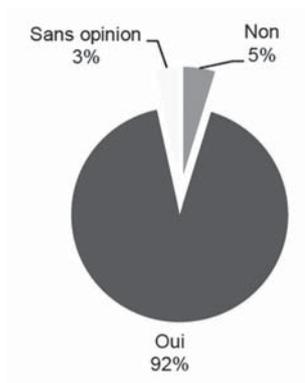
Suchet, A. (2008). Les recherches en sciences sociales relatives aux pratiques de descente de canyon : problématiques, résultats et perspectives. Conférence au 7^{ème} Rendez-vous international canyon, Lans en Vercors, du 23 au 28 août.



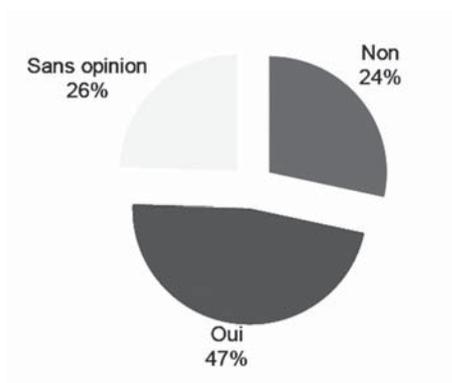
THÈME N°3 : ACCÈS AUX SITES ET ENVIRONNEMENT

UNE VISION « POSITIVE » DE L'ACTIVITÉ CANYONISME

LE CANYONISME PARTICIPE-T-IL À LA DÉCOUVERTE DES TERRITOIRES ?



LA PRATIQUE DU CANYONISME PEUT-ELLE ÊTRE UTILE À L'ENVIRONNEMENT ?



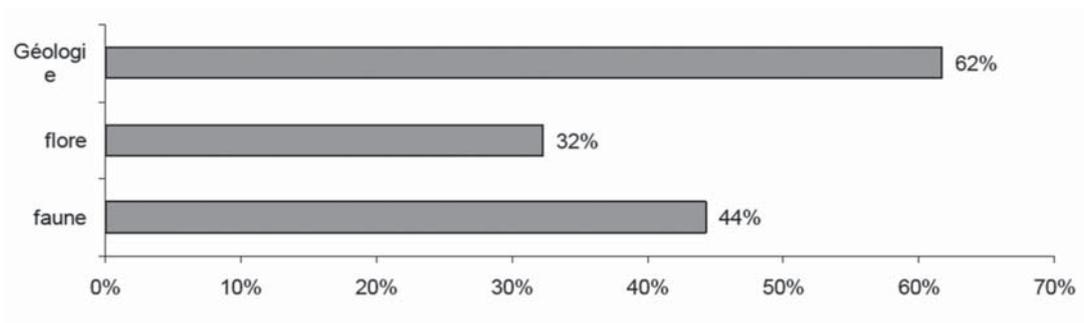
L'activité canyoning est perçue comme pouvant aussi participer à une découverte des territoires et à une utilité environnementale.

Ces pratiquants ne se considèrent pas en canyon « juste là pour s'amuser ».

>>> Ces personnes ont envie de se sentir utiles et seraient probablement intéressées par des opérations de nettoyage et/ou des sorties botaniques et géologiques en compagnie d'un scientifique.

LES COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES DES PRATIQUANTS

PENSEZ-VOUS CONNAÎTRE LE MILIEU NATUREL PROPRE AU CANYON ?



Le domaine scientifique le plus connu est la géologie, puis la zoologie, tandis que la botanique reste plus méconnue.

Une information à utiliser dans le cas d'une organisation de sorties canyon guidées par un scientifique.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



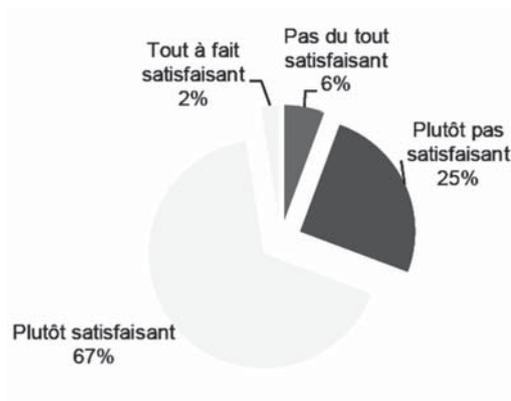
club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



THÈME N°3 : ACCÈS AUX SITES ET ENVIRONNEMENT

RÔLE ATTENDU DES FÉDÉRATIONS SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

QUE PENSEZ-VOUS DE L'ACTION MENÉE PAR LES FÉDÉRATIONS EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE ?



Plus de 2/3 des personnes pensent l'action de la fédération plutôt satisfaisante. Mais une part non négligeable (31% au total) considère la situation pas satisfaisante. ... tout le monde déclarant une opinion sur ce point.

Manque de communication ?

Manque d'action, type opération de nettoyage d'un site ?

ffme

fédération française de la montagne et de l'escalade



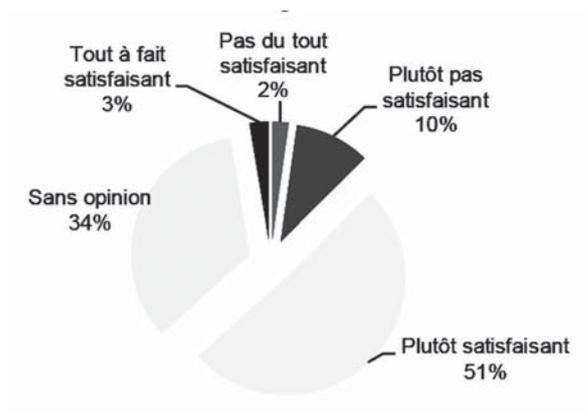
fédération française de spéléologie



club alpin français
fédération française des clubs alpins et de montagne

RÔLE ATTENDU DES FÉDÉRATIONS SUR LES QUESTIONS D'ACCÈS AUX SITES

**D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, QUE PENSEZ-VOUS DE L'ACTION MENÉE PAR LES FÉDÉRATIONS
EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ACCÈS AUX CANYONS ?**



*Un peu plus de la moitié des répondants sont satisfaits alors que moins d'un 1/4 ne le sont pas.
... et une part importante de « sans opinion ».*

On peut en déduire que les efforts des fédérations dans ce domaine pourraient être davantage mis en avant.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



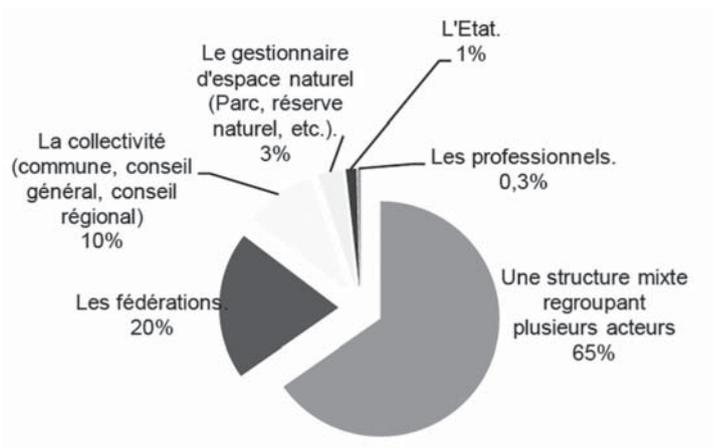
club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



THÈME N°3 : ACCÈS AUX SITES ET ENVIRONNEMENT

QUI DOIT GÉRER LA QUESTION DE L'ACCÈS AUX SITES ?

SELON VOUS QUI DOIT GÉRER LES PROBLÉMATIQUES D'ACCÈS AUX CANYONS ?



QUEL EST, SELON VOUS, LE RÔLE DU MILIEU FÉDÉRAL ?



Pour l'accès aux sites les pratiquants appellent de leurs souhaits des structures mixtes d'acteurs. Et ce serait à la fédération de mettre en place ces groupements.

*... sinon les attentes reviennent à la fédération.
> La fédération serait la mieux placée pour agir.*

Dans une moindre mesure la mairie ou les autres collectivités territoriales sont perçues comme devant défendre équitablement tous les usagers.



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne





THÈME N°4 : GESTION DE L'ACTIVITÉ





LA CCI ENCORE PEU CONNUE

CONNAISSEZ-VOUS L'EXISTENCE DE LA CCI ?



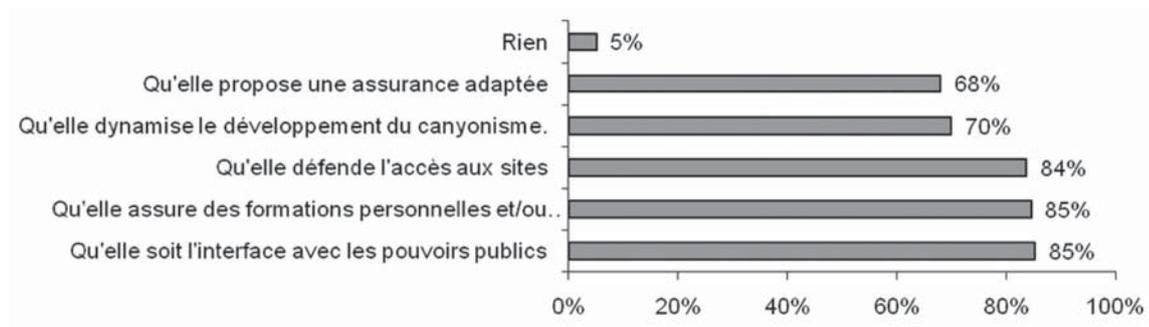
Même dans le milieu fédéral, associatif et web-communautaire touché par cette enquête 61 % des personnes ne connaissent pas la CCI.

Une campagne d'information semble nécessaire.

...par exemple à travers le site internet www.descente.canyon.com.

ATTENTES VIS-À-VIS DE L'ORGANE FÉDÉRAL (FÉDÉRATION... OU MAINTENANT CCI)

QU'ATTENDEZ-VOUS D'UNE FÉDÉRATION EN MATIÈRE DE CANYONISME ?



Les attentes concernent les relations avec les pouvoirs publics, et en particulier la défense de l'accès aux sites.

La formation et une assurance adaptée sont également très demandées.

Contrairement à certains pratiquants « puristes passionnés » de notre étude antérieure qui souhaitent éviter la sur-fréquentation des sites, une majorité de personnes attendent de l'organe fédéral qu'il « dynamise le développement de l'activité ».*

* Suchet, A., Jorand, D., & Mao, P. (2008). Les usagers des parcours naturels de canyoning en France. Rapport de recherche pour le compte de la FFS et de la FFME.



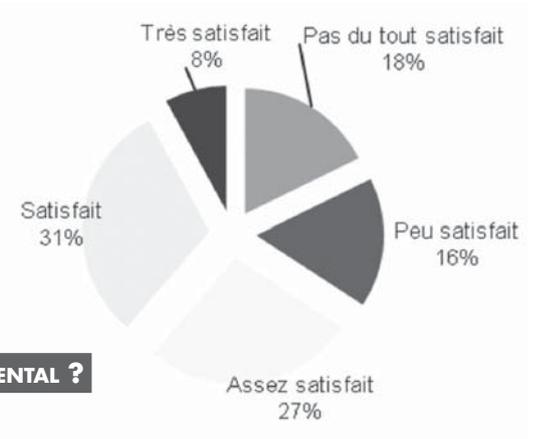


SATISFACTION À PROPOS DE LA PLACE DES ACTIVITÉS CANYON AU SEIN DES FÉDÉRATIONS

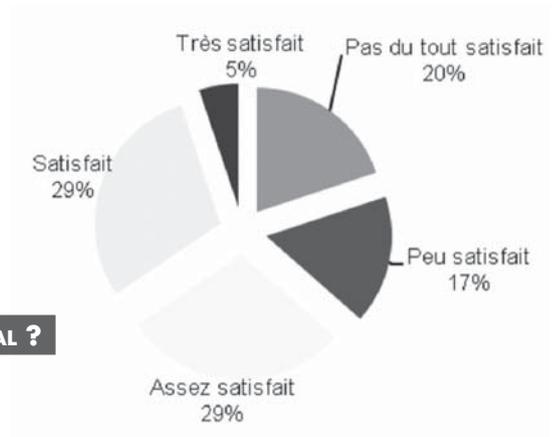
THÈME N° 4 : GESTION DE L'ACTIVITÉ

108

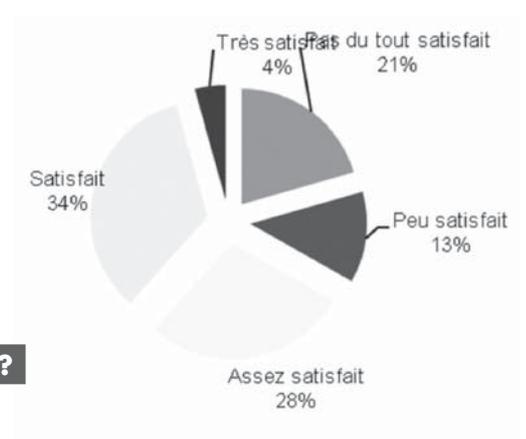
**SI VOUS ÊTES LICENCIÉ,
ÊTES-VOUS SATISFAIT DE LA PLACE DU CANYON
AU SEIN DE VOTRE FÉDÉRATION AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL ?**



**SI VOUS ÊTES LICENCIÉ,
ÊTES-VOUS SATISFAIT DE LA PLACE DU CANYON
AU SEIN DE VOTRE FÉDÉRATION AU NIVEAU RÉGIONAL ?**



**SI VOUS ÊTES LICENCIÉ,
ÊTES-VOUS SATISFAIT DE LA PLACE DU CANYON
AU SEIN DE VOTRE FÉDÉRATION AU NIVEAU NATIONAL ?**



A tous les échelons territoriaux les personnes sont en grande partie assez satisfaites ou complètement satisfaites de la place accordée à l'activité canyoning dans leur fédération.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



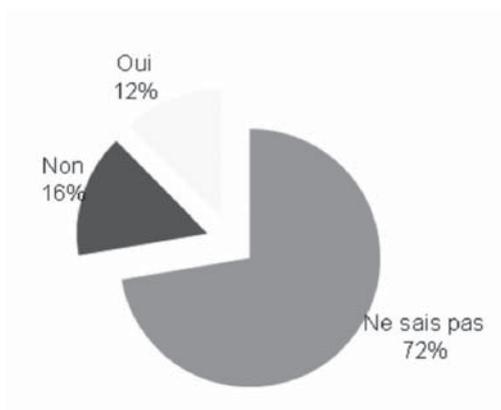
fédération
française
de spéléologie



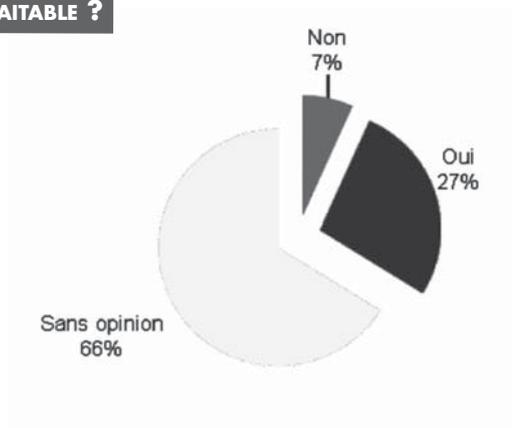
club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

ORGANES LOCAUX DE LA CCI MÉCONNUS, ET DONT LA MISE EN PLACE LAISSE INDIFFÉRENT

EXISTE-T-IL UNE CCI DANS VOTRE DÉPARTEMENT ?



EST-CE SOUHAITABLE ?



La plus grande partie des personnes ne savent pas si un organe de la CCI existe dans leur département.

-> Les organes locaux de la CCI manquent clairement de « promotion ».

S'ils le savent, c'est le plus souvent pour affirmer qu'il n'en n'existe pas.

-> La mise en place départementale de la CCI semble encore à ses débuts.

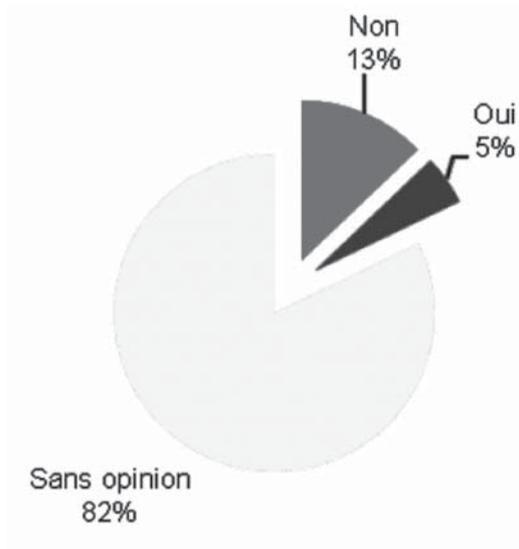
... La mise en place de cet organe départemental ne suscite qu'une attente modérée, presque 2/3 des personnes sont sans opinion à ce sujet c'est-à-dire dans l'indifférence.



LA GOUVERNANCE ACTUELLE DE L'ACTIVITÉ CANYON EN FRANCE EST-ELLE VRAIMENT SATISFAISANTE ?

EST-CE QU'UN MODÈLE D'ORGANISATION DU CANYONISME À L'ÉTRANGER VOUS SEMBLE MIEUX ADAPTÉ QUE LE MODÈLE FRANÇAIS ?

110



Pour l'organisation de l'activité, indépendamment d'une majorité de personnes « sans opinion », 13% des personnes préfèrent le modèle français et 5% préfèrent un ou plusieurs des modèles étrangers.

Autrement dit, le nombre de personnes qui pensent l'organisation de l'activité meilleure à l'étranger n'est pas complètement négligeable.

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



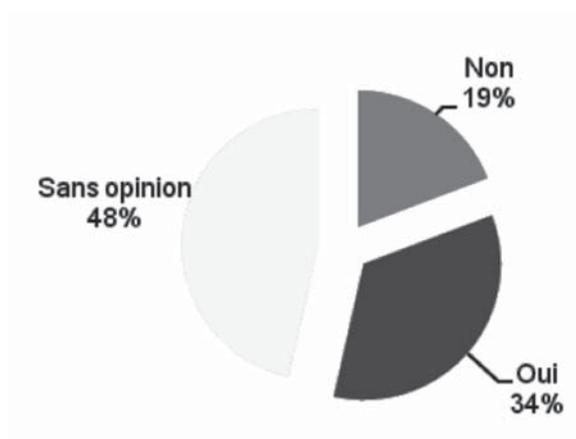
fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

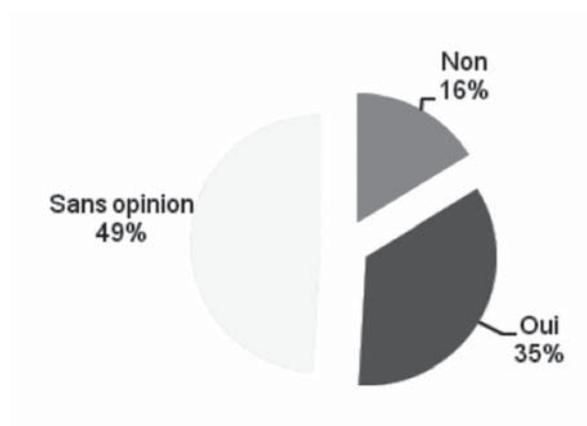
UNE FÉDÉRATION INTERNATIONALE ?

LA CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION INTERNATIONALE VOUS SEMBLE-T-ELLE OPPORTUNE ?



111

SOUHAITEZ-VOUS LA CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE DU CANYONISME ?



Une fédération internationale, au niveau européen ou mondial intéresse assez les pratiquants : 2/3 de favorables contre 1/3 de défavorables parmi les répondants.

Bien sûr le nombre de « sans opinion » représente presque la moitié, on peut penser qu'il s'agit des personnes n'ayant pas pratiqué à l'étranger.





LETTRE OUVERTE D'ERIC MAIER

Amis (es) canyonistes !

Du simple pratiquant, amateur, sportif, professionnel, au plus expert... au dirigeant !

En tous les cas... à tous les passionnés de canyonisme !

Si la passion du canyonisme vous anime... Vous ne pourrez pas contredire : on ne peut pas vivre sa passion égoïstement ... On a envie que la passion puisse se vivre longtemps... On souhaite pouvoir la transmettre à nos enfants.

Si vous vous retrouvez dans ces quelques mots d'introduction, vous serez sensibles à ce qui suit.

Prenez surtout le temps d'y réfléchir et ne vous emportez pas ! (C'est là le coté difficile de la passion).

Ce n'est que posément, par la réflexion et l'ouverture d'esprit que les choses peuvent être construites de manière respectueuse, efficace et durable.

Le canyonisme, né dans les années 70, a bien grandi... Il est maintenant mature et prêt à voler de ses propres ailes.

Le canyonisme doit maintenant se lancer dans la vie... Mais ne peut pas ignorer ceux et celles qui l'ont guidé jusqu'à présent et continueront à le conseiller, le soutenir. Il doit vivre sa vie mais ne doit **pas la faire sans ses pères et mères**... Mais encore sans ses grands et petits frères, cousins et amis... C'est au sein d'une famille, grande et diversifiée que se pratique le canyonisme... Avec tous les membres qui la constitue... ceux qui sont dans des fédérations, des syndicats, des associations, des groupements... ou sont indépendants.

Pour que cette famille atteigne son rang de « grande famille »... Elle a besoin aujourd'hui d'être rassemblée... Il s'agit que ses membres puissent se rencontrer, apprennent à se connaître pour échanger et construire... **avec tous et pour tous**... dans une même éthique.

Rassembler, ouvrir des échanges pour construire l'avenir ! Cela ne peut pas se faire sans une réelle prise de conscience des problèmes qui se posent, sans esprit d'ouverture de tous... et aussi beaucoup de courage.

Beaucoup de courage ! Les penseurs et organisateurs des premiers **Etats Généraux du Canyonisme** en ont eu... et on se doit tous de le leur reconnaître.

Du courage, parce que rien n'est gagné, ni même assuré ! Qu'est ce que cela va donner ? Les risques existent... mais il fallait les prendre... BRAVO !

C'est l'avenir du canyonisme qui est en jeu ! Ce sont débats réfléchis et constructifs qui doivent être menés... Les choses sont trop importantes pour que de la place soit encore laissée aux rancœurs et conflits, tout comme au sectarisme.

Les EGC des 10 - 11 et 12 septembre 2010 qui auront lieu au cours du RIF (Rassemblement Inter-Fééral) à Louvie-Juzon 64... même s'ils sont éventuellement jugés trop excentrés et pas judicieusement conjugués avec le rassemblement, sont très importants et peuvent être primordiaux pour le futur. Pourvu qu'ils soient vraiment représentatifs de tous, ils peuvent être la première étape vers un **rassemblement de tous les pratiquants et acteurs du canyonisme, un mouvement fort et unanime.**

Dans ce contexte d'ouverture et **sans aucune intention** révolutionnaire ou putschiste... Une réflexion est née déjà depuis quelques temps d'échanges entre pratiquants de tous bords : amateurs, sportifs, professionnels, affiliés, non affiliés, « déçus », autodidactes (de plus en plus nombreux en canyon)...

Beaucoup ayant du renoncer pour des raisons multiples et personnelles au déplacement à Louvie-Juson... ne pouvant pas en conséquence venir aussi témoigner de leurs expériences... le choix a été pris de vous présenter les fruits de cette réflexion sous la forme de questions / réponses à un imaginaire « QCM canyon ».

Ceci est une « lettre ouverte » d'un collectif de canyonistes et n'appelle pas réponse à son auteur. **N'inondez pas ma boîte de courrier SVP !**

Réfléchissez pour l'instant !

Les EGC peuvent être l'occasion **d'amorcer** des débats.

La mise en place d'un forum de discussion ad-hoc pourrait être utile et sollicité au besoin auprès de vos instances. À nous tous de voir !

Eric MAIER

Porte parole d'un **collectif national** de canyonistes passionnés, objectifs... de tous bords et pour l'exemple engagé en matière de rassemblement
Président du CDPC 74



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

**Vous êtes sensibles à la démarche !
Alors... prêtez-vous au jeu du « QCM canyon » !**

~~Vous êtes un homme, une femme ? Précisez !~~

~~Vous êtes âgé de ? Précisez !~~

~~Vous êtes adhérent d'une fédération ? D'un syndicat ?~~

On s'en fiche pour l'instant !
Je suis passionné de canyonisme
et veux faire avancer les choses !

Pensez vous que le mouvement canyon est désuni et manque de force ?

OUI NON NE SAIT PAS

Pensez-vous qu'un mouvement fort passe par le regroupement des acteurs canyon ?

OUI NON NE SAIT PAS

Absolument... et de tous les acteurs canyon. L'AGESSEC (Assos. Gestion Sites Spéléo/Escalade/Canyon) dans l'Ain, le CDPC 74 (Comité Départ. Pilotage Canyon Haut-Savoie) l'ont compris. Voyez les forces départementales qu'elles présentent !

Pensez-vous que l'identité canyon est suffisamment affirmée au sein des structures actuelles ?

OUI NON NE SAIT PAS

Pas vraiment ! J'ai du mal à m'y retrouver dans toutes ces structures ! Qui me représente le mieux ? Qui peut vraiment faire avancer les choses ? Je ne sais plus quoi en penser.

Pensez-vous qu'une fédération canyon répondrait à vos attentes et pourrait mieux défendre votre activité ?

OUI NON NE SAIT PAS

Je dis non parce que je ne pratique pas que le canyonisme et que j'aurai plein de potes ailleurs que je ne voudrai pas laisser tomber !

Pensez-vous qu'il est possible de regrouper pour le canyonisme pratiquants « sportifs » et « professionnels » ?

OUI NON NE SAIT PAS

Comment voulez vous faire sans les deux, ils font tous du canyon. J'ai vu dernièrement qu'en Haute-Savoie ils s'étaient tous réunis en un CDPC (Comité Départ. Pilotage Canyon) pour défendre les sites et gérer l'activité. Ça a l'air de plutôt bien marcher !

Pensez-vous que soit judicieuse l'existence de différents cursus de formation fédérales ?

OUI NON NE SAIT PAS

Je trouve cela totalement absurde. Et si cela venait (ce que j'espère) à s'arranger... je pense que ce n'est pas bien difficile de mettre en place temporairement les passerelles nécessaires. Sans uniformisation des cursus j'ai bien l'impression que cela dévalorise les formations. J'ai des potes qui voudraient organiser des stages avec des cadres issus de différentes structures ! Pas facile ! Même parfois impossible !

Pensez-vous que le Diplôme d'Etat canyon soit une avancée ?

OUI NON NE SAIT PAS

C'est tout nouveau, je crois ! Je ne sais pas trop de quoi il en retourne. Tout ce que je sais c'est que l'état a classé le canyonisme dans le domaine spécifique des activités sportives. C'est plutôt pas mal je pense... Le canyonisme est reconnu comme une activité sportive à part entière.

Pensez-vous que soit possible une structure unique canyon, qui :

- regrouperait tous les acteurs - serait respectueuse des identités individuelles,

- serait fédératrice pour toutes les structures existantes - ne compliquerait pas plus encore l'organisation nationale - permettrait une mutualisation des moyens ?

OUI NON NE SAIT PAS

Je sais qu'il existe une CCI (Commission Canyon Interfédérale) mais c'est comme son nom l'indique une commission et c'est fédéral. L'AFC (Assos. Française Canyon) et les pros n'y sont pas intégrés. Je ne vois pas comment on peut légitimement défendre l'activité et les sites si on ne représente qu'une partie des pratiquants.

En fait la CCI, c'est bien, très bien ... Mais elle ne peut faire avancer les choses qu'avec les pouvoirs qu'on lui a accordés.

La CCI n'a pas de pouvoir de décision... Une commission ne permet pas d'installer une réelle **identité canyon**. Il lui manque une dimension statutaire qui lui permettrait d'accéder à une **souveraineté canyon**.

Pensez-vous que la délégation soit indispensable pour gérer l'activité ?

OUI NON NE SAIT PAS

La délégation canyon est **indispensable** mais elle n'est pas actuellement concédée pour le canyon à des canyonistes. Même si cela est pas mal fait avec la FFME, c'est chez les grimpeurs qu'elle est. La FFME avait mis en place à ce titre un Comité Sportif Canyon, c'était pas mal. Cela a été supprimé ! C'était essentiel pourtant.



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

*Vos réponses approchent un peu... beaucoup... passionnément... les nôtres !
Alors... vous serez peut être disposés à aller vers l'idée de création d'une :*

Confédération Française du Canyonisme.

Ah oui ! Voici encore quelques petites précisions bien utiles !

Une confédération est une association loi 1901. Une confédération permet à la fois les affiliations de fédérations, syndicats, associations. Les affiliations peuvent se faire à tous moments.

Une confédération recueille des affiliations de structures.

Chaque structure affiliée conserve ses adhérents.

Chaque membre de structure affiliée conserve l'identité qu'il a choisi par son adhésion à la dite structure.

Le rassemblement que crée une confédération stimule les adhésions dans les structures affiliées.

Une confédération permet des décisions souveraines et de défendre les intérêts propres à l'activité qu'elle représente. Une confédération peut assumer une délégation.

Une confédération permet par le rassemblement :

- une mutualisation des moyens et des énergies

- une rationalisation des dépenses

- engager des actions jusqu'à présent rendues impossibles faute de moyens suffisants.

Elle est chargée de faire pour tous et avec tout ce que chacun tente de faire dans son coin.

Une confédération peut développer une force de proximité tant indispensable sur le terrain, en ce sens disposer d'antennes territoriales (comités régionaux et départementaux).

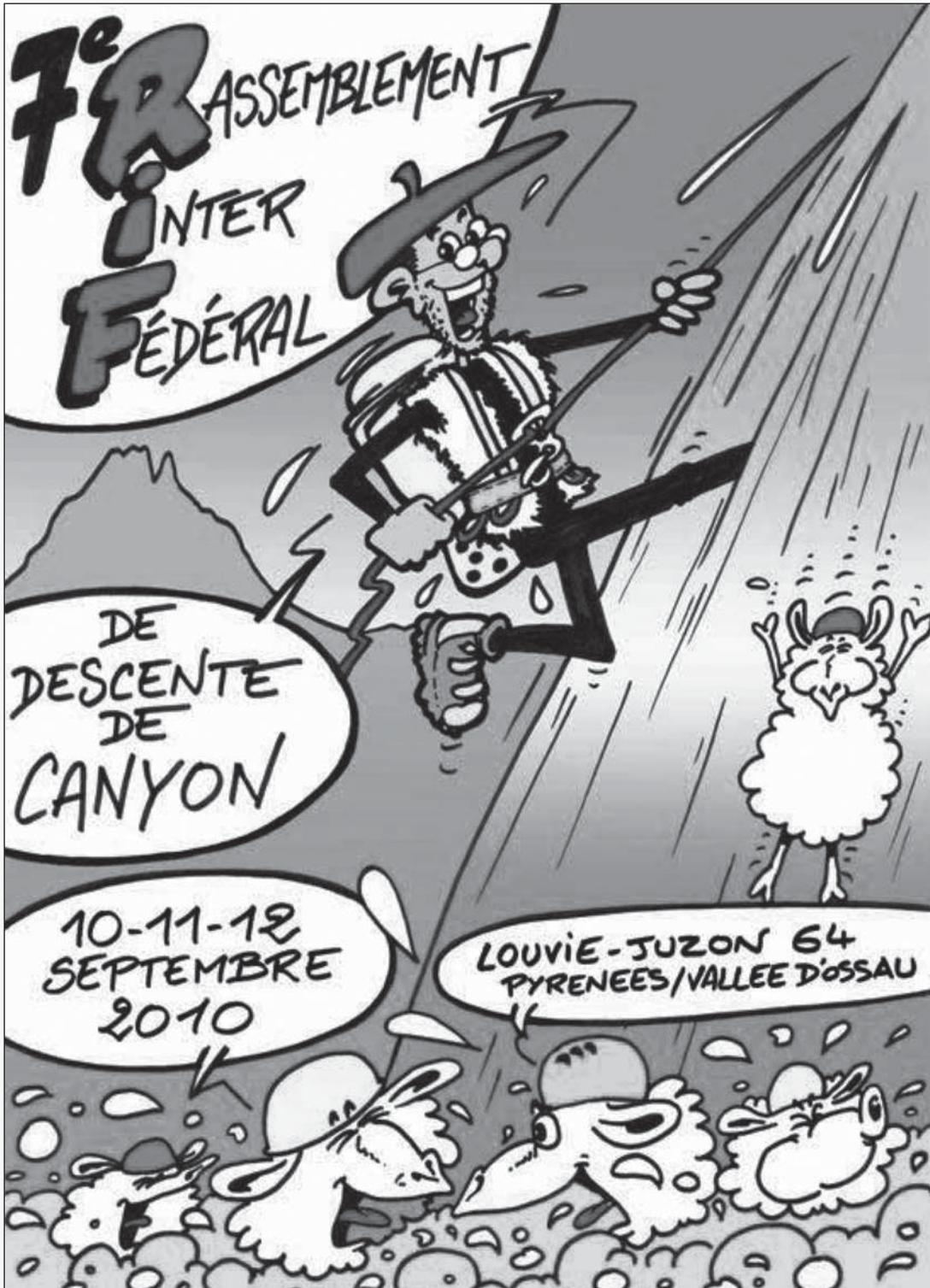
La mutualisation liée à la confédération, tente à faciliter l'emploi « d'agents de développement » dans ses structures territoriales.

Les comités régionaux et départementaux peuvent être plus représentatifs, plus réactifs, plus opérationnels.

Les moyens d'une confédération sont ceux auxquels toute association sportive peut prétendre.

Les moyens d'une confédération sont ceux que les structures affiliées lui confèrent au titre du transfert de compétences et missions.





ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne

BILAN DU RIF ET DES EGC

Bilan du RIF (Rassemblement Interfédéral Canyon) et des EGC par Bertrand LAURENT du comité d'organisation

Le 7^{ème} RIF et les 1^{er} EGC se sont déroulés du 10 au 12 septembre sur la commune de Louvie-Juzon. Cette édition s'est déroulée sous le signe fort de l'éco-citoyenneté. Un des axes de travail du comité local d'organisation aura été la gestion des déchets et la minimisation des nuisances générées par cet événement.

Trois volets marquent cet effort :

- > Pour éviter des impacts de nombreux transports, la plupart des hébergements ont été regroupés dans un petit rayon autour des lieux de réunion.
- > Avec l'aide du traiteur, la gestion des déchets a été faite en utilisant des plats et plateaux recyclables. Les gobelets utilisés durant le RIF ont été choisis réutilisables.
- > Des navettes ont été mises en place sur certains canyons « sensibles » (pistes interdites à la circulation ou parkings amont inexistant).

Une fois ces contraintes prises en considération dans le schéma d'organisation, et quelques préparatifs mis au point, il ne restait plus qu'à recevoir les participants.

Tous les retours manifestés ont salué unanimement la réussite de cet événement majeur de la saison de canyonisme.

Plus de 380 personnes ont participé au rassemblement, près de 550 journées de participation ont été enregistrées au cours d'un peu plus de 100 descentes des canyons de la vallée d'Ossau. Si les canyons emblématiques ont bien évidemment été pris d'assaut, Bitet aval, Soussoueu ou Canceigt, la grande majorité des 16 canyons sélectionnés ont vu passer plusieurs groupes. Les canyons confidentiels que sont le Sesques, le Leignière, le Lurien ou le Siala ont ainsi été appréciés par quelques groupes d'amateurs. Les canyons à la technique intense, Grouzy et Besse, ont également été descendus par des fondus de manipulation de corde. Enfin les débutants et les enfants ont été ravis de descendre le Cap de Pount ou le Bious. Quelques descentes se sont déroulées en Espagne (Gorgol) toute proche par le col du Pourtalet.

Le village RIF est resté animé durant ces trois jours avec :

- > Cinq exposants « canyon » ont accueillis les participants pour d'intenses discussions techniques.
- > Une zone de forum, le « coin des techniques » a permis de parler technique de secours aux victimes avec la participation de la Commission Médicale de la FFS, les secouristes en montagne des sapeurs pompiers et les équipages de la sécurité civile
- > Un stand a été particulièrement pris d'assaut : celui du prochain RIC au Népal.
- > Le régionalisme n'a pas été oublié avec un stand de produits locaux qui a vu les stocks disparaître sans problème.

Le samedi soir, les présidents des trois fédérations sont intervenus dans une courte allocution à destination des pratiquants du canyonisme. Les deux soirées ont été organisées et ont permis à tous les participants de se retrouver autour d'un repas convivial. L'animation musicale a été assurée par le groupe Capsule le vendredi soir et le groupe Nawack le samedi clôturant les festivités du rassemblement en mettant le feu à la soirée jusque tard, voir même tôt pour certains. La tombola du samedi soir a vu de nombreux gagnants repartir avec de somptueux lots (matériel de canyon en particulier). Une séance de remise de trophée a marqué la reconnaissance de la

communauté des canyonistes aux précurseurs de l'activité et aux animateurs actuels de la discipline, notamment dans les Pyrénées occidentales.

L'événement a été annoncé par un article important dans l'édition du vendredi de début du RIF. Il a ensuite été relaté dans une édition de la République des Pyrénées.

Si les plus de 500 passages se sont passés sans encombre, deux interventions des secours hélicoptérés ont toutefois été déclenchées, pour des fractures aux jambes dans le canyon du Soussoueu (même endroit). Ceci fera l'objet d'une analyse dans les commissions sécurité des fédérations et de la CCI car ce canyon ludique voit passer de très nombreux groupes de débutants et d'enfants.

En marge du RIF, les États Généraux du Canyonisme, EGC, se sont déroulés en symbiose, permettant ceux qui voulait d'assister aux débats, tout en canyonant l'après-midi. Pour les autres, les trois jours de pratique ont été intenses. Les EGC ont fait l'objet d'un compte rendu spécifique (disponible sur le site Internet de la CCI).

Quelques chiffres pour clore ce compte rendu :

- 380 participants
- 28 bénévoles pour animer ces 3 jours
- 400 m² de tente barnum
- 450 repas servis
- 3 navettes et 50 rotations sur les trois jours
- de très nombreux lots de grande qualité pour la tombola
- de nombreux partenaires financiers
- un budget global d'environ 30 000 €

Les points forts de ce rassemblement :

- les navettes
- le gardiennage des stands par une société (coût de 300 € payé par les exposants)
- la proximité des lieux d'hébergement avec le village RIF
- la séparation sur le site des EGC et du RIF
- le balisage d'accès (réutilisable)

Les points qui auraient pu être améliorés :

- les temps d'attente sur certaines navettes
- le concours photo qui n'a vu qu'un seul participant
- les projections vidéo dans la salle
- la communication avec les officiels qui n'est pas parvenue
- le planning des bénévoles pas assez précis et cadré





ffme

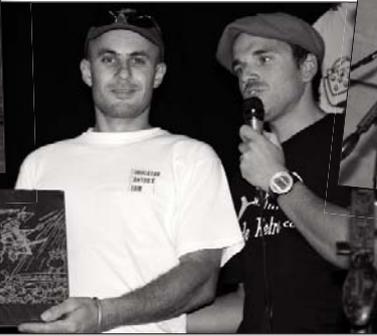
fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



ffme

fédération française de la montagne et de l'escalade



fédération française de spéléologie



club alpin français
fédération française des clubs alpins et de montagne

Les états généraux du canyonisme - Annexes



LISTE DES PARTICIPANTS

ALEXIS	Eric	FFS
ANTEM	Jean-Claude	FFCAM et FFS
AUBRY DE MARAUMONT	Gildas	FFME
BASSERAS	Xavier	FFCAM
BENOIT-CATTIN	François	FFME
BERTRAND	Laurent	FFS
BONDOUX	Jean-Jacques	FFS
BORIES	Roger	AFC
BOUKABOUS	Djilali	FFS
BOUREAU	Marc	FFS
BRACCINI	Thomas	SNPSC
CASCARRE	Joël	SNPBEC
CAUHOPE	Jean-Louis	FFS
COLIN	Laurent	FFCAM
COLOMBO	Thierry	FFS
CRETAL	Philippe	FFS
DANDONNEAU	Benoît	SNGM
DELERY	Pierre	FFS
DELCOL	Didier	SNPSC
DIKKENS	Peggy	DDCS 64
DOUAT	Michel	FFS
DURAND	Philippe	FFS
FAIVRE	Pierre	FFCAM
FELIX-FAURE	Emmanuel	PRNSN
FONTESPIS-LOSTE	P.H.	FFS
GIARDINO	Jean-Louis	FFS
GIMAT	Patrick	SNAM
HARO	Joan-Luis	FEEC
HERNANDEZ	Michel	FFME
HOLVOET	Jean-Pierre	FFS
KANEKO	Yves	FFS
LARRANDABURU	Alexis	SHEM
LA MIRZA	Jean-Claude	FFS
LE TURDU	Karen	FFME
MARDON	Cyrille	FFCAM
MAULEON	Eléonore	FFCAM
MENIER	Annick	FFS
MOROS	Javier	FEEC
NARDIN	Fred	FFME
PARIS	André	SHEM
PELOUX	Patrick	FFS
PEREZ	Amparo	FECV
RAPPIN	Didier	FFCAM
RAYNAUD	Nicolas	FFCAM
RODET	Jean-Claude	FFCAM
SAMSO	Laura	FEEC
SENTENAC	Jérôme	UCPA
SUCHET	André	Université de Grenoble – CNRS
TANGUILLE	Laurence	FFS
TERRIER	Nicolas	FFCAM
UBIEDO	Hilario	FECV
VAUTIER	Pascal	CNOSF
VERGE	Philippe	FFME
VERMEULEN	Rodolphe	FFCK
YOU	Pierre	FFME

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade



fédération
française
de spéléologie



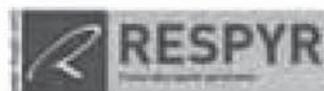
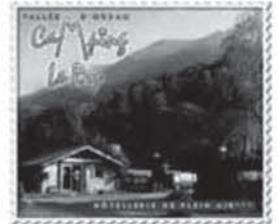
club alpin français
fédération
française
des clubs alpins
et de montagne



club alpin français
fédération française des clubs alpins et de montagne



LES PARTENAIRES DU 7^{ème} RASSEMBLEMENT INTERFEDERAL CANYON



Canyon

CHARTE

Attitude

Cette charte invite à une pratique responsable de la descente de canyon et au respect de notre environnement.

Dans la nature, tout est lié. Chaque attitude peut avoir un impact sur ce qui nous entoure. Prenons en conscience et soyons des acteurs responsables.

AVANT DE PARTIR EN CANYON

- Je choisis un canyon adapté aux conditions, au niveau technique et au nombre des participants.
- Je m'informe des conditions météorologiques et des éventuelles régulations / variations du niveau d'eau.
- Je prends les informations sur l'organisation de la pratique locale (autorisations, dates et horaires de pratique, zones de stationnement, accès et retours, consignes particulières ...).
- J'adapte l'effectif du groupe à la fréquentation du canyon et à sa vulnérabilité (présence de gravières, tufs, faune, flore...).
- Je suis attentif à l'impact de mes moyens de déplacement, j'utilise le train, le covoiturage... et la marche à pied.
- J'évite les navettes, je préfère la randonnée.
- Je prépare mon sac à l'avance et m'équipe / déséquipe discrètement en dehors des zones d'habitation. Je respecte les zones de stationnement.
- Je sais renoncer.

EN CANYON

- Je respecte les propriétaires et tous les aménagements (clôtures, cultures, prises d'eau...).
- Je respecte les autres « utilisateurs » (pêcheurs, chasseurs, randonneurs, baigneurs...).
- Dans les divers cheminements j'utilise les sentiers prévus, j'évite de piétiner le lit de la rivière inutilement (sentier de bordure, nage...) et je veille à ce que tout le monde passe au même endroit.
- Je reste discret et veille à ne pas déranger ou dégrader le milieu.
- Je veille à laisser le site propre : je ne laisse ni détritrus (biodégradable ou non) ni cordes ou autres « mauvais » équipements en place.
- Je suis un témoin privilégié de l'environnement canyon et réfère de mes observations particulières en mairie ou gendarmerie et à la permanence du réseau alerte : www.canyoning.com/alerte.

DE MANIÈRE GÉNÉRALE

- J'évalue les conséquences de mes propres actions.
- Je fais passer le message de Conscience et Respect.
- J'affirme que les pratiquants de la descente de canyon ne sont pas de simples consommateurs d'activité mais sont des acteurs directs de l'environnement.
- Je favorise, si possible, la communication avec les interlocuteurs locaux pour une approche commune sur les sites de pratique.

*Nous n'héritons pas de la terre de nos parents,
nous l'empruntons à nos enfants.*

Antoine de Saint-Exupéry

ISBN : 978-2-900894-19-4



9 782900 894194